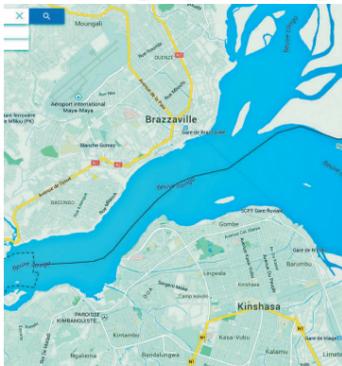


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4089 - LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

CHOIX DES ANIMATEURS DE LA CÉNI

Les confessions religieuses invitées à harmoniser leurs vues



Les évêques catholiques membres de la Cécni

La Fondation Bill-Clinton pour la paix a, dans une récente alerte, exhorté les confessions religieuses établies en République démocratique du Congo à s'entendre pour trouver immédiatement une solution dans le choix des animateurs de la centrale électorale, en vue d'éviter un report des élections prévues pour 2023.

L'organisation conseille à la classe politique une table ronde en vue d'équilibrer les choses et arrondir les angles. « Nous appelons la classe politique congolaise à une table ronde de dialogue », a-t-elle souligné tout en regrettant les atermoiements dont font montre les « ministres de Dieu » sur cette question.

Page 2

RETRAIT DE LA MONUSCO

Les « Indignés » outillés pour mieux accompagner la mise en œuvre du plan établi



Des casques bleus de la Monusco

Les membres du Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) et d'autres organisations de la société civile ont participé, du 22

au 24 septembre, à Kinshasa, à une session qui leur a permis de s'équiper pour la vulgarisation de la feuille de route de la jeunesse congolaise sur la problématique sécuritaire. Les participants se sont penchés sur l'élaboration des stratégies pour la vulgarisation de la feuille de route nationale et de la résolution 2250. Cette activité, honorée par la présence du président de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale, entre dans le cadre du projet Tufaulu pamoja.

Page 3

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Les culturels apportent leur pierre à l'intégration de l'art et la culture



Une vue des participants aux travaux

La réunion tenue les 22 et 23 septembre à Kinshasa, au siège de l'Open society initiative for Southern Africa, a donné aux artistes et enseignants l'occasion de débattre pour l'élaboration d'un plan d'action pour une planification et coordination efficace de 2021 à 2025.

Les acteurs culturels de tous les horizons ont conféré sur le

bien-fondé de l'intégration de l'art dans le système éducatif ainsi que des conséquences de son absence. Ceci, dans la perspective de développer un plan d'action et de mener des plaidoyers auprès des différentes institutions et décideurs pour la mise en place des prémices de la réforme attendue.

Page 4

VULGARISATION DE LA PNAT

Les chefs coutumiers du Bas-Uele s'impliquent dans la sensibilisation

Les autorités traditionnelles du Bas-Uele veulent apporter leur appui à la réussite de la campagne de vulgarisation de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat) et du programme Revite (Repensons nos villes, villages et territoires)

lancé récemment à Buta, chef-lieu de ladite province, par le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo. Elles l'ont fait savoir au cours de l'audience que le patron de l'Aménagement du territoire leur a accordée, le

23 septembre, à son cabinet de travail. A cette occasion, elles ont remis au ministre leurs desiderata concernant la gestion, l'utilisation et l'affectation de l'espace physique dans leur province.

Page 4

ÉDITORIAL

Afrique centrale

A l'instar d'autres régions du continent, l'Afrique centrale est affectée par des crises multiformes. On peut citer une pénible reprise de l'activité économique amplifiée par la pandémie de covid-19 et ses effets sur le quotidien de la population, des conflits à l'intérieur des Etats et une percée des mouvements djihadistes. Ce tableau peu reluisant ajouterait à l'incertitude si les relations entre les pays de la zone tournaient à la suspicion et même à l'adversité du fait de l'absence de concertation au niveau le plus élevé de leurs hiérarchies politiques.

On sait, par ailleurs, qu'en dépit de la mise en place depuis plusieurs années des sous-ensembles d'intégration parmi lesquels la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le défi de la libre circulation des personnes et des biens se pose toujours. Partir d'un pays à l'autre ne se fait pas sans d'épuisantes tracasseries administratives alors même que le déficit des infrastructures de communication reste entier.

Des Etats-Unis où se tient l'Assemblée générale de l'ONU, les déclarations de certaines délégations venues justement d'Afrique centrale montrent qu'un malaise existe bel et bien au sein de la sous-région. Il serait utile de prendre en compte les inquiétudes des uns et des autres à l'heure où les efforts des Etats devraient être mutualisés pour faire face aux défis communs. Parmi les urgences, il y a le fléau du terrorisme parti de la région sahélo-saharienne, qui se répand au cœur du continent comme le prouvent ses brutalités au Tchad, au Cameroun et en République démocratique du Congo.

Le 30 mai, un incident armé avait causé la mort d'une demi-dizaine de soldats tchadiens à la frontière avec la Centrafrique. Survenu dans la période où N'Djamena gérait encore la disparition tragique du président Idriss Déby Itno, cet accrochage avait failli mettre le feu aux poudres entre les deux pays. A New York, la diplomatie tchadienne est, en effet, longuement revenue sur cette tension frontalière en faisant part, une fois de plus, de sa vive préoccupation.

C'est donc ce malaise perceptible entre deux pays amis qu'il s'agit de résoudre en sollicitant des autorités tchadiennes et centrafricaines qu'elles se retrouvent, dialoguent et regardent ensemble la manière de mieux sécuriser leurs frontières. Dans cette optique, pour avoir rempli ce rôle par le passé avec doigté, Brazzaville est bien placée pour offrir ses bons offices à Bangui et N'Djamena.

Le Courrier de Kinshasa

CHOIX DES ANIMATEURS DE LA CÉNI

Les confessions religieuses invitées à harmoniser leurs vues

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a exhorté les confessions religieuses établies en République démocratique du Congo (RDC) à s'entendre pour trouver immédiatement une solution dans le choix des animateurs de la Centrale électorale, en vue d'éviter un report des élections prévues en 2023.



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole

La FBCP, après avoir constaté que les confessions religieuses se comporter en politiciens, regrette cette attitude de la part des « ministres de Dieu » et alerte sur le risque de l'organisation des élections non crédibles et non apaisées en 2023. « Pour nous, toutes ces manœuvres ici et là montrent qu'il n'y aurait pas des élections crédibles et apaisées en 2023 », a prévenu l'Organisation non gouvernementale (ONG).

Elle a, par ailleurs, relevé la

position du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshislombo, qui a rejeté la responsabilité d'un potentiel report des élections ou du retard dans leur organisation sur les confessions religieuses. « Le président de la RDC, son excellence Félix-Antoine Tshisekedi-Tshislombo est clair là-dessus pour des élections législatives, municipales et présidentielle. S'il y aurait du retard, ce sont les confessions religieuses qui sont à la

base », a souligné cette ONG.

Pour éviter d'en arriver au pire, l'organisation conseille à la classe politique une table ronde en vue d'équilibrer les choses et arrondir les angles.

« Raison pour laquelle, nous appelons la classe politique congolaise à une table ronde de dialogue », a-t-elle souligné, dans une alerte signée par son président, Emmanuel Adu Cole.

Il est rappelé que les confessions religieuses ne s'accordent toujours pas sur le nom de celui qui va succéder à Corneille Nangaa à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Six de ces organisations de la société civile ont choisi Denis Kadima, considéré comme le candidat de l'Eglise kimbanguiste, et ont introduit le procès-verbal de cette désignation à l'Assemblée nationale pour la suite de l'entérinement. Les Eglises catholiques et protestantes, de leur côté, continuent de dénoncer la procédure suivie par leurs paires et à refuter ce choix. Elles préconisent le commencement de la procédure de désignation de celui qui dirigera la Centrale électorale après l'actuel président, Corneille Nangaa.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RENCONTRE

Kinshasa abrite la troisième édition de l'université du CADTM Afrique

L'activité prévue fin octobre rentre dans le cadre de la mobilisation pour l'annulation des dettes publiques et privées illégitimes ainsi que l'abandon des politiques de domination en Afrique et dans le monde.



Une vue de la ville de Kinshasa./DR

Le Réseau Afrique du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM Afrique) organise, du 28 au 30 octobre 2021 au Centre

catholique Liloba, dans la commune de Lemba, à Kinshasa, la troisième édition de son Université. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre

de sa mobilisation pour l'annulation des dettes publiques et privées illégitimes ainsi que l'abandon des politiques de domination en Afrique et

dans le monde, se tient en collaboration avec « *les Nouvelles alternatives pour le développement- Université de Kinshasa* ».

Cette troisième université du CADTM Afrique, prévue autour du thème central « *L'impact des politiques financières européennes et des stratégies de coopération au développement au Sud et les alternatives possibles* », signale un communiqué de cette association signé par son président, André Mwanaga Malewu, se veut être un important espace de rencontres, d'éducation et de mobilisation populaire, d'échanges entre pays et mouvements sociaux, et l'élaboration d'alternatives collectives.

Dans le cadre de cette édition, le CADTM

Afrique attend les représentants des pays membres de son réseau parmi lesquels le Mali, le Niger, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Bénin, le Togo, la République démocratique du Congo (RDC), la République du Congo, le Cameroun, le Gabon, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie ainsi que le Kenya. Il est noté que la France et la Belgique prendront également part à ces travaux. A côté des représentants des pays membres de ce réseau, d'autres participants viendront des mouvements sociaux de la RDC, les élèves et étudiants, les organes de la presse écrite et audiovisuelle ainsi que les mandataires politiques du pays hôte.

Lucien Dianzenza

RETRAIT DE LA MONUSCO

Les indignés outillés pour mieux accompagner la mise en œuvre du plan établi

Les membres du Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (MISS-RDC) et d'autres organisations de la société civile congolaise ont participé, du 22 au 24 septembre, à une session qui leur a permis de s'équiper pour la vulgarisation de la feuille de route de la jeunesse congolaise sur la problématique sécuritaire.

La jeunesse congolaise rassemblée s'est penchée, au centre Tembe na Tembe de Lemba, à Kinshasa, sur l'élaboration des stratégies pour la vulgarisation de la feuille de route nationale et de la résolution 2250. Cette activité, honorée par la présence du président de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC), entre dans le cadre du projet Tufaulu pamoja.

Elle s'est appesantie sur les questions sécuritaires, plus particulièrement dans le contexte de l'état de siège. L'activité a été clôturée par un forum

organisé dans la salle du ministère des Affaires étrangères qui a permis de rassembler toutes les recommandations formulées.

Parmi les organisations de la société civile qui ont pris part aux travaux, on peut citer les Indignés, l'UJCC, U26, CNJ, Filimbi, Lucha, Debout RDC, FNJEC, CPJ des huit provinces, Lyrec, etc.

Le MISS-RDC, appelé aussi Les Indignés, a, par ailleurs, délégué, le 23 septembre, un de ses membres au lancement des échanges en vue de la préparation de la participation de la société civile dans les mécanismes du Programme de démo-



Les participants à l'atelier

bilisation, désarmement, relèvement communautaire et stabilité, et la mise en œuvre du Plan

de retrait de la Monusco. Ces travaux ont été tenus au siège du Cadre de concertation nationale

de la société civile de la RDC. Pour les Indignés, le suivi de toutes ces actions est en cours.

L.D.

VULGARISATION DE LA PNAT

Les chefs coutumiers du Bas-Uele s'impliquent dans la sensibilisation

Les autorités traditionnelles de la province du Bas-Uele veulent apporter leur appui à la réussite de la campagne de vulgarisation de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat) et du programme Revite (Repensons à nos villes, villages et territoires) lancé récemment à Buta, chef-lieu de ladite province, par le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo. Elles l'ont fait savoir au cours d'une audience que le patron de l'Aménagement du territoire leur a accordée le 23 septembre, à son cabinet de travail.



Guy Loando Mboyo posant avec les chefs coutumiers du Bas-Uélé

La délégation conduite par la sénatrice Carole Agito, élue du Bas-Uélé et questeur du Sénat, a saisi l'occasion pour soumettre à Me Guy Loando Mboyo leurs desiderata surtout en ce qui concerne la gestion, l'utilisation et l'affectation de l'espace physique dans leur province. « Nous sommes venus rencontrer le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire pour remercier, à travers lui, le chef de l'État, qui a porté son choix sur lui en le nommant à la tête du ministère de l'Aménagement du territoire. Et ensuite, lui soumettre quelques préoccupations de la province... »,

a déclaré le représentant national des chefs coutumiers et chef du secteur du Bas-Uele, Marcel Zuma Anibie, au sortir de l'audience.

Au nom de la délégation, il a salué l'intérêt que le ministre a accordé à cet échange en leur promettant de s'engager personnellement pour répondre à leurs préoccupations. « Le ministre nous a suivis avec beaucoup d'intérêt et nous a promis de s'impliquer dans un futur proche pour que la province puisse recouvrer sa place en ce qui concerne l'Aménagement du territoire », a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Les culturels apportent leur pierre à l'intégration de l'art et la culture

Organisée à la suite de l'atelier tenu en juin avec la société civile, la réunion des 22 et 23 septembre au siège de l'Open society initiative for Southern Africa (Osisa) a donné aux artistes et enseignants l'occasion de conférer pour l'élaboration d'un plan d'action pour une planification et coordination efficace de 2021 à 2025.

L'état des lieux des arts et de la culture dans le système éducatif de la République démocratique du Congo, dressé par le Pr Damien Pwono, a jeté les bases des réunions tenues à Osisa. La discussion s'est engagée avec les participants autour des grandes lignes établies partant de ses forces, faiblesses et opportunités à exploiter ainsi que des faiblesses à considérer. Les acteurs culturels, en majorité des professeurs de l'Institut national des arts (INA), mais aussi de l'Académie des Beaux-Arts (ABA), de l'Institut des musées nationaux à qui se sont joints des opérateurs culturels, le 22 septembre, ont conféré sur les bien-fondés et des mérites de l'intégration de l'art dans le système éducatif ainsi que des conséquences de son absence. Ce, dans l'heureuse perspective de développer un plan d'action et mener des actions de plaidoyer auprès des différentes institutions et décideurs en vue d'assurer qu'elle se fasse avec le contenu adéquat.

L'action est menée de sorte à obtenir des résultats à brève échéance. « Dès que les autorités compétentes auront décidé de la marche à suivre pour que les arts et la culture soient

désormais intégrés dans le système éducatif, ce sera le point de départ », a confié le Pr Damien Pwono au Courrier de Kinshasa.

C'est donc sur le court terme, « d'ici à la fin de l'année », que l'ethnomusicologue de formation espère voir se mettre en place les prémices de cette réforme. Dans l'idéal, la décision est à prendre « pendant cette année où l'Union africaine veut faire de l'art et la culture le levier pour construire l'Afrique que nous voulons », nous a-t-il indiqué.

Il restera alors aux professionnels du secteur de s'engager pour sa mise en pratique. Dans l'expectative « d'obtenir la décision de l'État d'ici à décembre, le court terme espéré, d'ici à janvier l'on pourra travailler sur les manuels scolaires », a expliqué l'expert. Et de conclure : « Progressivement, il faudra voir avec les ministères en charge de l'Éducation comment faire une intégration graduelle à différents niveaux, du primaire à l'universitaire en passant par le secondaire ».

Des débats ouverts à la société À la suite de Damien Pwono, le Pr Yoka Lye a mis en exergue

deux points. Le point de départ serait « des principes qui prévalent pour un art au service de l'éducation et vice-versa. Sans oublier que l'éducation, ce sont les modalités de transmission de la culture et de nos traditions de génération en génération. C'est là que résident les valeurs. Quelqu'un disait : le cœur de l'éducation, c'est l'éducation du cœur », a-t-il fait savoir.

En second lieu, a-t-il martelé, il faut « un plan d'action selon l'espace, le temps et les besoins ». Il est d'avis qu'à court terme,

« Il faut tenir compte des réflexions du jour, sachant que l'Unesco en parle depuis les années 2 000, une grande rencontre s'est tenue à Lisbonne à ce sujet ».

Comme évoqué lors de la réunion, plusieurs initiatives sont menées à Kinshasa dans l'enseignement secondaire et général. Mais, a soutenu le directeur général de l'INA, « il y a un enseignement spécialisé en art-culture et en éducation. Il faut répertorier tous les travaux qui ont été réalisés dans ce pays en cette matière ainsi que les mémos d'Osisa. Nous devons nous les approprier pour en faire une économie stratégique à court terme. Mais il faut aussi savoir où se trouve l'argent vu qu'en ce moment, il y a beaucoup de projets mobilisateurs, inter-

pellateurs à identifier auxquels nous devons répondre. Mais il faut savoir ce que l'on veut car chaque projet a sa philosophie et son idéologie ». En sus, il a souligné la nécessité « d'harmoniser les réformes du secondaire et du supérieur au niveau du secondaire d'application comme à l'INA, l'ABA ou l'ISAM » sur le long terme. Mais pas que. Préconisant de penser « à amplifier les activités parascolaires au secondaire général ». Le professeur est persuadé que « c'est par là que passe la culture active ». Et de conclure : « Toujours sur le long terme, il faut contribuer au contenu de la politique culturelle. Elle n'est pas l'affaire des cabinets politiques mais des dynamiques sociales où n'interviennent pas que les utilisateurs, journalistes autant que praticiens de terrain aussi pour que les débats engagés ne soient pas des débats d'alcôves, entre nous. Ils doivent être ouverts à la société parce que la culture nous donne la possibilité d'être excellents et des gens adaptés aux défis d'aujourd'hui et de l'avenir. Et l'éducation, comme support, nous permet d'y arriver; sinon nous serons à la traîne de la société mondiale ».

Les réflexions devront se poursuivre pour établir la vision globale de cette initiative qui a du chemin. Responsable du

programme Justice économique et sociale d'Osisa, Elfia Ellesse a rappelé que tous les espoirs sont fondés sur la synergie encouragée entre les différents acteurs actifs dans les domaines de l'éducation, de l'art et de la culture. « Osisa facilite l'organisation de ces rencontres. Lors des ateliers, il était apparu qu'il n'était pas facile de tenir ce genre de rencontres où les praticiens, les techniciens et philosophes de l'art expriment leur point de vue sur le domaine », a-t-elle dit.

Toute l'importance accordée à créer cet espace où chacun puisse rapporter les réalités sur le terrain est justifiée. Elle va servir de base à un plaidoyer commun : « Toutes les réflexions seront cristallisées dans une proposition à adresser au gouvernement », a-t-elle dit, et d'ajouter : « Nous-mêmes, de manière interne, nous avons intégré l'art et la culture comme une question fondamentale dans la lutte pour les droits humains. Nous avons des actions et des projets dans ce sens, notamment une publication réalisée avec le caricaturiste Thembo Kash sur les contours de la vie politique pendant les élections ». Un exemple, a-t-elle souligné, des différents types d'initiatives mises en place afin d'intégrer l'art et la culture dans Osisa et les actions qu'elle mène.

Nioni Masela

MALI

Treize pays européens jugent inacceptable un engagement du groupe russe Wagner

Une éventuelle implication du groupe russe de sécurité privée Wagner au Mali serait inacceptable, ont affirmé les responsables de la Défense de 13 pays européens réunis vendredi à Stockholm.

«*Nous voulons envoyer un message clair: nous ne sommes pas prêts à accepter l'entrée du groupe Wagner sur le théâtre malien*», a dit lors d'une conférence le ministre suédois de la Défense Peter Hultqvist, hôte de cette réunion de l'Initiative européenne d'intervention, dont font notamment partie la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. «*C'est une*

tion mais est également accusé de mercenariat et suspecté d'appartenir à un homme d'affaires proche du Kremlin, Evguéni Prigojine. Plusieurs pays et l'ONU ont fait part de leur inquiétude après des informations sur des discussions entre Bamako et le groupe russe, déjà présent ailleurs en Afrique, pour l'envoi de 1.000 paramilitaires au Mali.

françaises et d'autres troupes européennes présentes dans le pays? «*La priorité absolue est d'éviter la situation que vous venez de décrire*», a répondu le ministre française aux journalistes.

«*C'est ce dont nous avons discuté de façon approfondie, ce que nous pouvions faire pour l'éviter*», a-t-elle poursuivi.

Le gouvernement malien de transition, dirigé par des militaires depuis un 2e coup d'Etat en moins d'un an en mai, a affirmé dimanche qu'il lui appartenait de «*décider quels partenaires il peut solliciter ou pas*», concernant l'hypothèse d'une arrivée de Wagner.

L'Estonie, également présente vendredi, a cette semaine averti qu'un tel accord entraînerait le départ de ses troupes.

Outre les pays déjà cités, l'Initiative européenne d'intervention inclut également la Belgique, le Danemark, le Portugal, les Pays-Bas, la Norvège et la Finlande. Elle vise à faire émerger des capacités européennes d'intervention militaire.

AFP

«Nous voulons envoyer un message clair: nous ne sommes pas prêts à accepter l'entrée du groupe Wagner sur le théâtre malien»,

évolution que nous ne sommes absolument pas prêts à voir. Des initiatives vont également être prises par plusieurs pays pour exprimer cela au gouvernement malien», a-t-il affirmé. Le groupe Wagner, avec qui Moscou dément tout lien, fournit des services de maintenance d'équipements militaires et de forma-

Evoquant les efforts notamment militaires consentis par la France et plusieurs pays européens pour combattre le jihadisme au Mali, la ministre française de la Défense Florence Parly a souligné que ceux-ci ne devaient pas être mis en danger.

Est-ce qu'une arrivée de Wagner impliquerait un départ des forces

DROITS DE L'HOMME

« Vive inquiétude » de RSF après l'arrestation d'un journaliste congolais

Reporters sans frontières (RSF) a fait part, le 24 septembre, de sa «vive inquiétude» à propos du journaliste congolais Sosthène Kambidi, inculpé et détenu depuis le soir du 20 septembre, dans l'enquête sur la mort d'experts de l'ONU en 2017 en territoire congolais.

RSF et son organisation partenaire congolaise Journaliste en danger (JED) «expriment leur vive inquiétude concernant le journaliste de @RFI @afpfr et @actualitecd détenu depuis quatre jours par la justice militaire» dans cette affaire, a tweeté l'organisation de défense de la presse. Le journaliste, rappelle-t-elle, «est accusé de terrorisme et d'association de malfaiteurs pour avoir été en possession d'une vidéo de l'assassinat des experts, qu'il n'a jamais diffusée et qu'il avait transmise aux autorités». «Il s'était également dit disposé à collaborer avec la justice», souligne RSF.

Selon l'ONG, «la détention prolongée de ce journaliste est d'autant plus préoccupante qu'elle s'effectue sous le regard de l'ONU qui participe aux auditions dans le cadre d'un mécanisme mis en place pour assister la justice militaire congolaise».

Correspondant de l'AFP et du média congolais en ligne Actualite.cd à Kananga, le chef-lieu du Kasai-central, Sosthène Kambidi, également collaborateur occasionnel de RFI, a été arrêté à son hôtel de Kinshasa dans la nuit de lundi à mardi derniers. Dans un premier temps, il a été interrogé à l'auditorat militaire en tant que «renseignant» (témoin) puis, depuis mercredi, en tant qu'inculpé. Son audition avait été suspendue dans la nuit de mercredi à jeudi et, selon son avocat, devait reprendre vendredi.

Deux experts des Nations unies, la Suédoise Zaida Catalan et l'Américain Michael Sharp, avaient été tués le 12 mars 2017. Selon la version officielle des autorités de l'époque, ils ont été exécutés par des miliciens de la secte Kamuina Nsapu, alors en guerre contre l'armée régulière. Le conflit a fait 3 400 morts et des dizaines de milliers de déplacés entre septembre 2016 et mi-2017 dans la région du Kasai. Une trentaine de personnes sont accusées d'avoir participé à ce meurtre. Mais le procès ouvert le 5 juin 2017 piétine. L'ONU a désigné un expert judiciaire pour accompagner la justice militaire congolaise.

AFP

DÉCLARATION

Pour la commémoration du 72^e Anniversaire de la Fondation de la République populaire de Chine

MA Fulin, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine en République du Congo

À l'occasion du 72^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, je tiens à adresser mes vives félicitations à tous les compatriotes chinois vivant au Congo et à tous les amis congolais qui soutiennent l'amitié sino-congolaise.

La fondation de la République populaire de Chine au 1er octobre 1949 a ouvert une nouvelle ère dans l'histoire chinoise. Sous la direction du Parti communiste chinois (PCC), le peuple chinois n'a cessé de conquérir, à travers une lutte inlassable et intrépide, de grandes victoires qui s'inscrivent dans l'histoire. La nation chinoise est en voie d'accomplir un grand bond, passant d'une nation qui s'est relevée, à une nation prospère, puis une nation puissante.

Cette année marque aussi le 100^e anniversaire de la fondation du PCC. Pendant les cent ans passés, le PCC a uni le peuple chinois et l'a dirigé dans l'accomplissement de grands exploits de la révolution de démocratie nouvelle, de la révolution et de la construction socialistes, de la réforme, de l'ouverture et de la modernisation socialiste et du socialisme à la chinoise de la nouvelle ère. Ces exploits ont radicalement modifié l'orientation et le processus de développement de la nation chinoise après l'époque moderne, l'avenir et le destin des Chinois et de la nation chinoise, ainsi que la configuration et la direction du développement mondial.

Pendant les 70 ans au pouvoir, guidé par le marxisme surtout sa sinisation la plus récente, en adhérant à l'orientation du socialisme surtout le socialisme à la chinoise, tenant à approfondir

la réforme et l'ouverture, à libérer et à développer la productivité sociale, le PCC a uni autour de lui le peuple chinois et l'a conduit dans l'achèvement du processus d'industrialisation, un parcours qui dure seulement quelques décennies pour la Chine contre des centaines pour les pays développés. Fidèle à la pensée de développement centré sur le peuple, le PCC s'en tient à améliorer le bien-être du peuple par le développement, à gouverner le pays en vertu de la loi, à développer la démocratie populaire dans tout processus et à sauvegarder l'équité et la justice sociale.

Actuellement, la puissance économique, scientifique et technologique de la Chine ainsi que sa puissance globale ont franchi un nouveau palier, comme en témoignent les exploits remarquables qu'elle a réalisés dans divers domaines. Grâce aux efforts inlassables déployés par tout le Parti et tout notre peuple multiethnique, nous avons réalisé l'objectif du premier centenaire : nous avons édifié intégralement sur la vaste Chine la société de moyenne aisance et éradiqué pour la première fois dans son histoire la pauvreté absolue. Maintenant, avec une ardeur rayonnante, nous allons continuer la marche qui doit nous conduire à la réalisation de l'objectif du deuxième centenaire : édifier un grand pays socialiste moderne dans tous les domaines.

En tant que bâtisseur de la paix mondiale, contributeur au développement planétaire et défenseur de l'ordre international, la Chine poursuit résolument sa politique étrangère d'indépendance et de paix, persévère dans la voie du développement pacifique, contribue à l'établissement d'un nouveau type de relations internationales, promeut la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité et la mise en œuvre de l'initiative « Ceinture et Route ». Avec tous les pays et peuples épris de la paix, nous travaillerons à mettre à l'honneur les valeurs communes à toute l'humanité que sont la paix et le développement, l'équité et la justice, la démocratie et la liberté, tout en apportant notre part de contribution à la construction d'un monde meilleur.

Ayant résisté aux épreuves des aléas internationaux, les liens d'amitié unissant la Chine et le Congo se sont avérés encore plus solides. Les deux pays font toujours preuve de solidarité en maintenant un bon élan de développement de la coopération.

Le 21 juin 2021, le président Xi Jinping a eu un entretien téléphonique avec le président Denis Sassou-N'Guesso, soulignant l'orientation pour le développement du partenariat de coopération stratégique global sino-congolais. Le 6 juillet, le président Denis Sassou-N'Guesso a assisté au Sommet du Parti communiste chinois et des partis politiques mondiaux et y a prononcé un discours, démontrant l'amitié profonde entre nos deux pays et les deux partis.

Dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, la Chine et le Congo mènent une coopération étroite. La Chine a octroyé plusieurs lots de vaccins par le biais de la coopération bilatérale, un appui ferme à la mise en œuvre du plan national de vaccination contre la Covid-19 au Congo. Récemment, le président Xi Jinping a annoncé qu'en plus du don de 100 millions de dollars à la facilité COVAX, la Chine fera dans le courant de l'année un autre don de 100 millions de doses de vaccins à des pays en développement y compris le Congo.

La Chine et le Congo travaillent main dans la main pour promouvoir la reprise de la production, permettant à la coopération pratique bilatérale de se développer malgré l'impact de la pandémie. Le volume du commerce bilatéral entre les deux pays au premier semestre a enregistré une augmentation de 42,8% en glissement annuel. Cette année marque également l'inauguration du nouveau siège du Parlement congolais financé par le gouvernement chinois, l'achèvement en cours de certains projets emblématiques comme le Centre commercial de Brazzaville (Tours jumelles) ainsi que le démarrage bientôt du centre de maintenance des avions.

Face à la pandémie et aux changements inédits du siècle, la Chine et le Congo continueront à collaborer aussi bien sur le plan bilatéral que sur le plan international, afin de promouvoir le bien-être de nos peuples et apporter de nouvelles contributions plus importantes au monde.

FIGA

Deux entreprises bénéficient d'un fonds d'accompagnement

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) des très Petites, petites et moyennes entreprises (PME) a lancé, le 23 septembre à Brazzaville, sa première opération de garantie qui s'est soldée par un accord de financement de deux entreprises locales via la Congolaise des banques (LCB).

« C'est la toute première opération que nous venons de lancer. Nous avons garanti deux entreprises ponténégrines qui vont donc accéder au crédit bancaire. Il y a eu beaucoup de travail qui s'est réalisé pour aboutir à ce résultat. Nous avons garanti ces sociétés à hauteur de 50% comme stipulé dans les conventions. Pour les deux dossiers de ce jour, l'un était de 350 millions FCFA et l'autre de 200 millions, tous deux garantis à 50% », a expliqué le directeur général du Figa, Arnel Fridelin Mbouloukoué.

La sélection de ces deux entreprises, spécialisées l'une dans la logistique et l'autre dans l'industrie, s'est faite, entre autres, sur la base de la fiabilité du projet et l'exactitude du bilan répondant aux normes bancaires. Ainsi, l'appui financier qui leur est destiné permettra de développer leurs activités.

Content d'être la toute première institution à présenter deux dossiers au Figa, le directeur général de la LCB, Mohamed Essaid Benjelloun Touimi, s'est réjoui de cet acte qui s'est soldé par un accord à travers la délivrance de deux attestations. « Aujourd'hui, nous avons deux entreprises dans deux secteurs d'activités différents qui peuvent bénéficier d'un crédit avec la contre ga-



rantie du Figa, une institution qui elle aussi est de création récente», a-t-il déclaré.

Pour sa part, la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a estimé que la signature de cet accord de financement est un rêve qui devient réalité. « Il s'agissait de lancer le premier signal de cette activité tant attendue par la jeunesse et les entreprises congolaises que nous menons sur instruction du chef de l'Etat et du gouvernement. Nous l'avons voulu et aujourd'hui, le Figa vient de finaliser ses deux

premiers dossiers de garantie», a-t-elle félicité.

Notons que pour ce qui est de l'impulsion, le Figa y est à pied d'œuvre et a promis de partager les nouvelles sur les sociétés éligibles. Les structures bancaires ayant signé en juin avec le Figa la convention d'octroi de garantie pour le financement des activités des très petites, petites et moyennes entreprises sont notamment la Congolaise des banques, la BGFI Bank, la Banque commerciale internationale, la Banque postale, Crédit du Congo, etc.

Gloria Imelda Lossele

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Institution d'une taxe sur l'agrément des régies publicitaires

Le conseil départemental et municipal de Brazzaville a adopté, à l'issue de sa neuvième session ordinaire administrative, tenue du 15 au 24 septembre, six délibérations dont deux portant respectivement institution d'une taxe sur l'agrément des régies publicitaires et autorisation des professions à caractère local, connexes au transport automobile exercées dans le périmètre urbain.

Les membres du conseil ont également approuvé une affaire inhérente à la négociation d'un projet de contrat de mise en concession du cimetière départemental et municipal de Matari avec la société Atlantic Traders. « De même, le souci de lutter contre les dénis de tout ordre, notamment celui de la reconnaissance et la valorisation de l'apport des citoyens dans le long processus d'édition de Brazza la verte, nous avons opté pour la promotion de l'excellence en adoptant la délibération portant élévation exceptionnelle, à titre posthume, de M. Mfumu Fylla Di Fua Di Sassa au rang de citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville », a indiqué le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, président de l'assemblée locale.

Il a invité le bureau exécutif du conseil et les agents municipaux à se mettre au travail, afin de répondre aux multiples attentes de la population au cours de ce dernier virage qui conduit vers les prochaines échéances électorales, de « s'impliquer pleinement et fortement dans la gestion de la cité par des actions visibles pour améliorer tant soit peu, les conditions de vie de nos concitoyens ».

Dieudonné Bantsimba a aussi demandé aux conseillers locaux de participer à la mise en œuvre des mesures édictées par le gouvernement dans le cadre de la riposte à la Covid-19, surtout en ce qui concerne la vaccination. « Pour notre part, le bureau exécutif a engagé avec la préfecture et le ministère en charge de la Promotion de la femme une campagne de sensibilisation à la vaccination auprès des vendeuses et vendeurs dans les marchés domaniaux », a-t-il expliqué.

Au terme de leurs travaux, les conseillers municipaux et départementaux ont recommandé de règlementer l'affichage des banderoles de façon générale, plus particulièrement celles des veillées mortuaires ; faire une large diffusion des délibérations prises par le conseil ; recenser les contribuables pour faciliter le travail de recouvrement du comptable ; mettre à contribution les administrateurs maires d'arrondissement, les élus locaux, les chefs de quartier, les chefs de zone et de bloc pour le recensement des contribuables dans le domaine des professions connexes au transport.

Guillaume Ondze

LE FAIT DU JOUR

New York

Capitale du monde, le temps de l'Assemblée générale des Nations unies, la soixante-douzième du genre, la mégapole américaine gratte-ciel et lumières, concentre tous les regards depuis le 21 septembre. Non seulement il y avait longtemps que les dirigeants de la planète, du fait de la crise sanitaire de covid-19, n'étaient plus réunis en cette circonstance, mais le rendez-vous de ce mois-ci a lieu dans un contexte particulier au regard des tensions qui l'entourent.

Pour les participants, ce rendez-vous a toujours été celui des discours, des remontrances et tout de même aussi des plaidoyers constructifs. Chef du pays d'accueil, le président des Etats-Unis, Joe Biden, a ainsi pris la parole pour la toute première fois dans cette enceinte depuis son élection à la tête de la première puissance mondiale. Conscient des menaces de tous genres qui pèsent sur l'humanité, et

du danger que représentent les rivalités entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le locataire de la Maison Blanche a prôné l'apaisement dans les relations internationales. « Non à une nouvelle guerre froide », a-t-il déclaré en substance en regardant vers la Chine.

Ceci dit, les sujets de préoccupation pour l'Amérique et le reste des nations sont nombreux : Afghanistan, nucléaire iranien, covid-19, changement climatique, conflit israélo-palestinien, relations toujours exécrables entre l'Occident et la Russie, montée en puissance de la Chine, Europe et ses soucis d'indépendance stratégique, missiles de la Corée du Nord, crise des migrants, autant d'axes de travail sur lesquels se penchent les gouvernements sans savoir s'ils verront un jour le bout du tunnel. Dans ce chapelet, en toute évidence, Washington et ses alliés ambitionnent d'être les grands managers.

Vingt années passées à bâtir un Afghanistan démocratique, qui se résument à une évacuation à brule-pourpoint des troupes alliées sous la menace des Talibans redevenus maîtres des lieux, ne se fêtent ni ne se tolèrent pas. A défaut de reprendre les armes sur un terrain qui s'est avéré trop glissant, l'Occident va laisser le temps gérer les émotions du présent. Car pour les nations dites libres, le problème de l'Afghanistan, ce n'est pas tant le départ précipité des forces alliées, mais la manière dont les nouveaux dirigeants du pays vont gouverner.

Quand on voit l'attachement qu'ils ont pour leur pays, les Afghans contraints à l'exil par la force des choses ne cesseront de rêver revenir chez eux, retrouver les leurs, leurs terres et leurs habitudes. Il ne faudrait donc pas que dans les pays qui les accueillent, leur séjour se transforme en un cauchemar collectif pour eux-mêmes et pour leurs

hôtes. D'où l'appel lancé aux Talibans d'œuvrer à organiser le pouvoir qu'ils ont gagné, évidemment de haute lutte, au profit de leurs compatriotes.

A charge pour les pays qui ont commencé à commercer avec le gouvernement de Kaboul de répéter ce message jusqu'à ce qu'il soit compris de ces derniers. L'Assemblée générale de l'ONU est une tribune indiquée pour exercer une telle pression. Plus les orateurs prendront fait et cause pour un Afghanistan converti à la liberté, plus les Talibans auront conscience de ce que les pays ont beau être souverains, leurs dirigeants ont beau être légitimes, tout pouvoir qui ne profite pas à la population, à la grande majorité, est voué à la défaite. Les nouveaux dirigeants afghans dont certains étaient déjà il y a vingt ans sont bien placés pour le savoir.

Gankama N'Siah

SANTÉ PUBLIQUE

L'hôpital général de Nkombo ouvrira ses portes en décembre

Le lancement des activités de soins et de la semaine de gratuité ainsi que l'inauguration officielle de l'hôpital général de Nkombo-Matari, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, pourraient intervenir en décembre prochain.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a effectué une visite de terrain le 24 septembre pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de construction de la structure sanitaire par la société Asperbras depuis 2014. Accompagné du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, le chef du gouvernement a suivi l'état des lieux dressé par le chef de projet, le Dr Michel Sapoulou, avant de visiter plusieurs compartiments de l'hôpital.

Selon le chef de projet, les services hospitaliers prévus en première phase sont réalisés à 100%, notamment les services cliniques et paracliniques ainsi que les services techniques d'appui. Parmi les problèmes à résoudre avant l'ouverture, le Dr Michel Sapoulou a cité le branchement au réseau public E2C et le paramétrage ; l'augmentation du nombre de lits destinés à l'hospitalisation commune qui est

actuellement de trente-six ; l'opérationnalisation du service de néonatalogie ; l'insuffisance du nombre de salles d'intervention chirurgicale ; l'absence de salles individuelles. Le gouvernement devrait également mettre en place un système d'information/gestion ; assurer la formation/recyclage du personnel ; définir une politique d'organisation fonctionnelle ; doter l'hôpital en médicaments et consommables. « Concernant l'infrastructure physique et équipements médico-techniques, l'ouverture est prévue en deux phases : première phase : ouverture des services essentiels (60%) ; deuxième phase : néonatalogie, cancérologie et radiothérapie (40%) », a détaillé le chef de projet.

Au plan des ressources humaines, sur les 612 agents dont l'hôpital général de Nkombo-Matari a besoin, le gouvernement a déjà pourvu 234 et les autres le seront par appels à

candidatures. Chiffrée à hauteur de 500 millions FCFA, la subvention de démarrage a été décaissée par le Trésor public.

Pour le respect des délais, le responsable du projet a formulé quelques recommandations. Il s'agit, entre autres, de faire le plaidoyer auprès du gouvernement pour le démarrage des travaux de la deuxième phase ; veiller à l'enrôlement des deux projets de loi portant création des deux hôpitaux en conseil de cabinet et en conseil des ministres.

Le ministre en charge de la Santé, Gilbert Mokoki, a reconnu qu'il y a un travail à faire au plan institutionnel, notamment faire aboutir les textes qui créent les deux hôpitaux généraux. « Du point de vue infrastructures et équipements, nous sommes à 60% de réalisations en attendant le branchement de l'électricité et la mise en place de la ressource humaine.

Au plan du budget, nous avons avancé, nous allons travailler pour qu'en début décembre ces hôpitaux soient inaugurés. Il faut vraiment un chronogramme très serré et nous allons travailler jour par jour pour que nous puissions tenir les délais », a-t-il rassuré.

Réhabiliter et moderniser le CHU-B

Après l'hôpital général de Nkombo, Anatole Collinet Makosso s'est rendu au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville où il a annoncé la réhabilitation prochaine de toutes les infrastructures d'eau potable grâce au financement de l'Agence française de développement. Le chef du gouvernement, au cours d'une rencontre avec la direction, les syndicats et le personnel, a traduit toute sa reconnaissance au directeur général du CHU pour le travail qu'il abat,

pour garantir la santé des Congolais. « Votre première mission en tant que directeur, c'est d'établir la confiance du CHU de Brazzaville, parce que c'est le centre de référence du gouvernement. Il nous faut réhabiliter, relever, moderniser l'hôpital général de Brazzaville », a-t-il déclaré.

Réagissant aux doléances de l'inter-syndicale portant, entre autres, sur le renouvellement et la modernisation du plateau technique, le Premier ministre a invité au dialogue. « Je demande au directeur général et au ministre d'entretenir le dialogue permanent avec les cadres. En période difficile, ce n'est que par le dialogue permanent que nous allons réussir à surmonter les épreuves », a conclu Anatole Collinet Makosso, saluant le travail réalisé par le personnel soignant en cette période difficile.

Parfait Wilfried Douniama et Guillaume Ondzé

CONGO-CAMEROUN

Reprise du projet d'exploitation conjointe d'un gisement de fer à la frontière

Le ministre d'Etat, des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, et son homologue camerounais en charge des Mines et de l'Industrie, Gabriel Dodo Ndoké, ont signé, le 23 septembre à Brazzaville, un accord pour réactualiser le projet d'exploitation conjointe des gisements de fer du Mont Nabemba et de Mbalam, localisés à la frontière des deux pays.



Pierre Oba et Gabriel Dodo Ndoké signant l'accord

Trois jours auparavant, les experts des mines des deux pays se sont retrouvés pour définir les modalités de relance effective du projet d'ici à la fin du premier trimestre 2022. Il porte sur l'exploitation consensuelle du gigantesque gisement de fer Nabemba-Mabalama, situé à cheval entre la République du Congo et la République du Cameroun.

La durée de l'exploitation ainsi que les capacités de production n'ont pas été précisées mais l'on sait que ce gisement fait partie des projets structurants transfrontaliers qui vont contribuer efficacement au développement économique des deux Etats.

Le projet intègre la construction d'une ligne de chemin de fer allant du Mont Nabemba, dans le district de Souanké, département de la Sangha, au terminal minéra-

lier multimodal de Kribi, un port en eau profonde situé dans la région sud du Cameroun.

Dans les conclusions adoptées, les deux Etats recommandent l'organisation, courant octobre, d'une mission d'inspection sur le point de jonction des deux projets ; la redynamisation du comité mixte de haut niveau de suivi des projets miniers transfrontaliers. Les participants exigent aussi l'actualisation des études de faisabilité qui prennent en compte les deux projets ainsi que l'échange d'informations à ce propos.

« Nous nous sommes retrouvés ici sur instructions de leurs excellences, Denis Sassou N'Guesso et Paul Biya, pour mettre en œuvre leur volonté de développer conjointement le méga projet de fer de Nabemba et de Mbalam. En ce qui nous

concerne, le président nous a enjoint de tout mettre en œuvre afin que ce projet aboutisse. Je souhaite un lendemain meilleur à notre méga projet », a indiqué le ministre Pierre Oba.

Pour le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, le mérite aura été pour le Congo. « Tout ce qui est lié à ce grand projet a été passé au peigne fin. Désormais, notre lisibilité sur la question devient plus claire qu'elle ne l'a été avant. Le mérite aura été pour le gouvernement congolais qui a insisté pour que cette coopération reprenne », a affirmé Gabriel Dodo Ndoké.

La prochaine réunion se tiendra à Yaoundé, au Cameroun, à une date qui reste à confirmer.

Firmin Oyé

DISPARITION

Décès de Dominique Nimi Madingou

L'ancien ministre et député, Dominique Nimi Madingou, est décédé le 23 septembre à Paris, en France.

Ancien sociétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) de Pascal Lissouba, Dominique Nimi Madingou avait créé, avec d'autres dissidents de ce parti, le Congrès africain pour le progrès (CAP) au sein duquel il occupait le poste de vice-président chargé des relations extérieures.

Rappelons qu'au cours de l'assemblée générale ordinaire du CAP tenue le 9 janvier 2015 à Dolisie, dans le Niari, il avait consacré une partie de son discours à l'analyse du message des vœux du président de la République. « Monsieur le président de la République, vous avez fait montre d'une habileté appréciable. Votre message plein de pondération a été différent de vos interventions parfois menaçantes de ces dernières années. Nombreux y ont trouvé de la ruse, des pièges. Il est vrai que l'on ne reste pas plus de trois décennies au sommet de l'Etat sans une dose de ruse, sans un certain savoir-faire », avait-il relevé, d'entrée de jeu.

Dans le domaine de la santé, avait-il poursuivi, «vous projetez de construire un hôpital général dans chaque département». Or, actuellement, les maux qui minent les hôpitaux congolais sont, entre autres, le manque de personnel qualifié, l'absence de pharmacies d'hôpitaux, l'absence de plateaux techniques adéquats. Des solutions alternatives moins onéreuses existent, au nombre desquelles, a-t-il fait l'expérimentation des hospitalisations à domicile qui pourraient utiliser le personnel de santé qualifié au-



jour d'hui à la retraite. Et de noter : « Il faut également négocier des conditions décentes pour l'utilisation de la diaspora congolaise d'Europe et des Amériques qui est un gisement important de cadres, techniciens et employés compétents ».

S'agissant de l'enseignement, les ministres concernés assistent impuissants à la baisse graduelle du niveau de formation. Les diplômés qui sont délivrés aux impétrants, faisait-il remarquer, sont des visas pour le chômage. Sur le volet politique, selon Dominique Nimi Madingou, le président de la République a raison de mettre en garde contre le retour aux violences qui ont engendré des guerres civiles et l'instabilité institutionnelle. « C'est de votre devoir de garantir la paix et la cohésion nationale. Ne pointez pas du doigt l'opposition qui ne possède ni armée ni milices et qui est foncièrement pour la paix », indiquait-il.

Roger Ngombé

COMMUNIQUE DE PRESSE

OUVERTURE DU FORUM DES ÉTUDES 2021 DE CAMPUS FRANCE

Campus France Congo lance la 6ème édition du Forum des études et de l'orientation en France et au Congo. Cet événement annuel se tiendra du 28 au 30 septembre à l'Institut français du Congo (IFC), de Brazzaville et du 1er au 2 octobre à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), de Pointe-Noire.

Le Forum des études et de l'orientation est organisé en partenariat avec les Ministères de l'Enseignement Technique et Professionnel de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ainsi que de l'Enseignement préscolaire primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

L'Ambassadeur de France au Congo, S.E. François BARATEAU procédera à l'ouverture officielle de ce 6e Forum, le mardi 28 septembre, à 9h00, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. A ses côtés, prendront part à la cérémonie, le Ministre Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOME ainsi que les représentants des Ministres Edith Delphine EMMA-NUEL ADOUKI et de Jean-Luc MOUTHOU. Le Vice-recteur de l'Université Marien NGOUABI ainsi que le Directeur de l'Institut supérieur des Sciences géographiques de l'Université Denis SAS-SOUN'GUESSO seront également présents.

Cet événement se tiendra en présentiel dans le respect des jauges sanitaires. Toutefois, afin d'offrir à la possibilité à tous les intéressés de suivre et d'interagir durant les conférences de l'IFC et de la CCI, le Forum des études et de l'orientation de Campus France sera intégralement diffusé sur

sa page Facebook (@CampusFranceCongo) ainsi que sur les ondes de la Radio citoyenne des jeunes et de DRTV. Une attention toute particulière a été accordée à cette ouverture au plus grand nombre.

Ce Forum des études, est un véritable rendez-vous annuel entre la France et le Congo. Il permettra aux étudiants congolais de découvrir l'offre française d'enseignement supérieur. Le Forum a également la force de mettre en lien les futurs bacheliers avec des professionnels de l'enseignement. Ces échanges concrets et directs leur permettront d'avoir des visions plus précises des métiers envisageables au Congo après des études supérieures en France.

La France, pôle d'attraction touristique et universitaire, demeure la première destination des étudiants francophones internationaux. Le cadre de vie, la culture, les variétés régionales ou encore la gastronomie française maintiennent l'Hexagone en tête des destinations de choix pour accueillir les meilleurs étudiants du monde.

Au-delà de l'aspect orientation, le Forum des études promouvra les filières porteuses d'emploi au Congo. Les étudiants congolais pourront ainsi découvrir des secteurs méconnus ou encore peu valorisés: entrepreneuriat, agronomie, agriculture, foresterie ou encore la gestion de l'eau, des domaines qui nécessitent de hautes compétences pour permettre au Congo relever les défis environnementaux et socio-économiques auxquels le pays est et sera confronté. Les intervenants profession-

nels soigneusement choisis par Campus France en lien avec l'Ambassade de France, permettront d'apporter un regard nouveau aux participants sur plusieurs métiers, et contribueront en amont ainsi qu'à leur manière, au projet de diversification économique de la République du Congo.

Plusieurs thématiques seront abordées lors du Forum :

Les métiers de la Terre, de l'environnement et de l'eau; Les métiers de la logistique et du pétrole;

Les métiers de la santé;

Les métiers de la recherche et de l'enseignement;

Les métiers en droit, comptabilité et ressources humaines.

Le programme complet de l'événement est disponible sur le site internet de Campus

France Congo (<https://www.congobrazzaville.campusfrance.org/forum2021>)

Une fois de plus, à travers cet événement, Campus France ainsi que l'Equipe France au Congo, renouvellent leur engagement en faveur d'une éducation d'excellence pour toutes et tous, et démontrent leur volonté de renforcer les liens qui unissent la France et le Congo en matière de formation universitaire./.

PROGRAMME

MARDI 28 SEPTEMBRE

BRAZZAVILLE ET EN LIGNE

9H00 : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
10H15 : L'IMPORTANCE DE L'ORIENTATION
11H30 : LES ÉTUDES SUPÉRIEURES AU CONGO
14H00 : PROCÉDURE ÉTUDES EN FRANCE
15H45 : LES ÉTUDES EN FRANCE : LA VIE À L'UNIVERSITÉ
17H00 : TÉMOIGNAGES D'ALUMNI

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

BRAZZAVILLE ET EN LIGNE

9H00 : FAIRE UNE CARRIÈRE EN COMPTABILITÉ, FINANCE, AUDIT
9H00 : ATELIER CV
10H15 : LES ÉTUDES ET LES CARRIÈRES JURIDIQUES
11H30 : FAIRE UNE CARRIÈRE EN RESSOURCES HUMAINES
14H00 : LES MÉTIERS DE LA FORÊT
15H15 : TRAVAILLER DANS L'AGRONOMIE ET L'AGRICULTURE
16H30 : LES MÉTIERS DANS LA GESTION DE L'EAU

JEUDI 30 SEPTEMBRE

BRAZZAVILLE ET EN LIGNE

9H00 : LE DOMAINE DE LA PHYSIQUE-CHIMIE
9H00 : ATELIER LETTRE DE MOTIVATION
10H15 : FAIRE UNE CARRIÈRE DANS L'INFORMATIQUE
11H30 : LA RECHERCHE ET LE MÉTIER D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR
14H00 : LES ÉTUDES ET LES MÉTIERS DE LA SANTÉ
15H15 : LES MÉTIERS DE LA BIOLOGIE

VENDREDI 01 OCTOBRE

POINTE-NOIRE ET EN LIGNE

9H00 : LES MÉTIERS DU PÉTROLE
10H15 : LES MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE
11H30 : DEVENIR INGÉNIEUR
14H00 : LES ÉTUDES SUPÉRIEURES AU CONGO
15H45 : TÉMOIGNAGES D'ALUMNI

SAMEDI 02 OCTOBRE

POINTE-NOIRE

9H00 : LA PROCÉDURE ÉTUDES EN FRANCE
10H45 : L'IMPORTANCE DE L'ORIENTATION
12H00 : CÉRÉMONIE DE CLÔTURE



ADRESSES



Espace Campus France Brazzaville :
Institut Français du Congo,
Place de la République - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE

Espace Campus France Pointe Noire :
Institut Français du Congo,
Avenue Moé Kaat Matou - POINTE NOIRE

brazzaville@campusfrance.org
Facebook : CampusFranceCongo



6ÈME ÉDITION

FORUM DES ÉTUDES EN FRANCE ET AU CONGO

EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL*

**DU 28 AU 30
SEPTEMBRE 2021
À L'INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO
DE BRAZZAVILLE**

**DU 01 AU 02
OCTOBRE 2021
À LA CHAMBRE
DE COMMERCE
DE POINTE-NOIRE**

EDUCATION

Les promoteurs des instituts privés réitèrent leur engagement à former des étudiants

Les promoteurs des instituts d'accueil des boursiers de l'Enseignement technique et professionnel ont réitéré, le 24 septembre à Brazzaville, leur détermination à accompagner l'Etat dans la formation de la jeunesse.

La volonté a été manifestée à la sortie d'une audience accordée par le ministre de l'Enseignement technique et Professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Eboné. L'échange a permis au ministre de prendre connaissance des difficultés auxquelles sont confrontés les établissements privés d'enseignement supérieur, selon le profil de chaque institut. Il s'agissait notamment de l'Ecole africaine de développement, représentée par Vincent Madzou; de l'Institut de technologie de gestion d'entreprise, par Dieudonné Ekaba; ainsi que l'Institut universitaire de technologie formation en techniques agricoles commerciales et bancaires, dirigé par Emmanuel Kamdem, et bien d'autres.

Le responsable de l'Ecole africaine de développement, Vincent Madzou, a salué la bonne collaboration qui existe entre l'Etat et le secteur de l'enseignement privé. Selon lui, les enseignements dispensés dans ces établissements ne se limitent pas qu'à la formation des étudiants mais aussi à la création des emplois.

Emmanuel Kamdem, représentant de l'Institut universel de technologie for-

mation en techniques agricoles commerciales et bancaires a réitéré leur détermination à accompagner l'Etat pour la formation de la jeunesse. « Nous ne pouvons pas repousser la demande de l'Etat pour les étudiants boursiers en cette période de crise économique, tout en espérant que l'Etat pensera également à nos instituts au moment opportun parce que la formation a un coût », a-t-il laissé entendre.

Par ailleurs, Dieudonné Ekaba, promoteur de l'Institut professionnel de technologie et de gestion d'entreprise, a émis le souhait au ministre de prendre en compte la question de précision des filières dans le protocole d'accord qui sera signé dans les prochains jours. A cet effet, il a indiqué que le choix des filières a toujours posé d'énormes difficultés d'orientation dans les établissements lors des inscriptions des étudiants boursiers. « La bonne orientation des étudiants dans les différentes filières simplifiera également les tracasseries d'authentification du diplôme au ministère », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

DROITS DE L'HOMME

Le CAD alerte sur les mauvaises conditions de détention dans les geôles congolaises

Le directeur exécutif du Centre d'actions pour le développement (CAD), Trésor Nzila, a fait, le 23 septembre à Brazzaville, une déclaration dans laquelle il a décrié « les mauvaises conditions de détention » des personnes mises en garde à vue dans les cellules du commandement territorial des forces de police ex-Commissariat central.

Pour soutenir ses accusations, Trésor Nzila dit avoir mené une enquête exclusive au sein des prisons de la ville de Brazzaville. Celle-ci révèle, d'après lui, « des graves atteintes » à la dignité humaine. Le CAD a fait état, en premier, de ce que les cellules de détention de l'ex-commissariat central sont surpeuplées, dégageant des odeurs nauséabondes et insupportables. Des conditions qui n'obéissent pas au respect des droits humains. « Notre enquête révèle que dans les geôles du commandement territorial des forces de police de Brazzaville, les détenus sont astreints à des conditions horribles, assimilables à la torture et à des traitements cruels, inhumains et dégradants. Les prévenus ne se lavent pratiquement pas. Les hommes

sont systématiquement déshabillés avant l'entrée dans les cellules qui ne sont pas éclairées, même la lumière naturelle est très faible », a souligné Trésor Nzila.

Le CAD renchérit que dans ces geôles, les détenus dorment à même le sol et recourent à des objets de fortune pour pisser. Dans certains cas, a-t-il poursuivi, des policiers usent de la violence qui cause parfois mort d'hommes.

En raison de toutes ces défaillances, le CAD invite le gouvernement à prendre des « mesures urgentes » visant le désengorgement, la désinfection et la rénovation des cellules de détention. Il réclame, par ailleurs, des examens et soins médicaux aux détenus.

Firmin Oyé

JUSTICE

Ouverture du procès de l'incendie de l'ambassade du Congo à Paris

Le Tribunal judiciaire de Paris a ouvert le procès des prévenus ayant occasionné, dans la nuit du lundi au mardi 21 juin 2016, l'embrasement de l'immeuble de la chancellerie du Congo en France.

Le 22 septembre, plaidant coupables, trois des quatre prévenus ont été présentés au parquet de la 14^e chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de Paris dix-septième. Défendus par Me Brice Nzamba, il s'agit de Bit-sindou Romarick, Gambia, Bitoumbou alias Faye Monama. L'ambassade du Congo, qui s'est constituée partie civile, est défendue par deux avocats de la société des avocats Selas LGH.

Après les débats contradictoires, la procureure de la République a demandé 120 000 euros de préjudices matériels, 10 000 euros de préjudice moral, 2500 euros de frais d'avocats et trois ans d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt, rehaussé d'une interdiction de séjour de cinq ans en France.

La présidente de séance a mis l'affaire en délibéré et rendra son verdict le 20 octobre 2021.

Marie Alfred Ngoma

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

Le Praased présente les cahiers d'activités du primaire et du collège

Le coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased), Calixte Kolyardo, a présenté à la presse nationale, le 24 septembre à Brazzaville, les cahiers d'activités issus des nouveaux programmes éducatifs élaborés suivant l'approche par compétences.



Au milieu, Calixte Kolyardo, coordonnateur du Praased/Adiac

Les nouveaux outils pédagogiques permettront d'améliorer le rendement scolaire au primaire et au collège, et de renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion. Elaborés par une commission mise en place par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, ces cahiers d'activités de Cp1, Cp2, 6^e et 5^e ont été approuvés à l'issue des travaux de l'atelier national de validation des nouveaux programmes éducatifs, organisé du 3 au 8 septembre à Brazzaville.

« La particularité de ces nouveaux programmes, c'est de permettre aux élèves de se former sur les thèmes d'actualités fondés sur les situations du vécu social afin de rendre plus aptes les apprenants à affronter la vie quotidienne », a indiqué Calixte Kolyardo.

En fonction de l'âge des élèves et de leur niveau d'études, le cahier n'aura pas le même usage ni

les mêmes contenus. Un élève de maternelle n'écrit pas; un élève de CP, de CE1 ou de CE2 écrit moins qu'un élève de 6^e et 5^e. L'organisation des apprentissages n'est pas aussi la même selon ces différentes classes.

Au CP2, par exemple, les apprenants seront désormais appréciés suivant les expressions comme « j'écris, je lis, je complète, j'entoure, je copie et je m'exerce à la maison... » une façon d'opérer un apprentissage en profondeur et non plus superficiel à cause d'une surcharge de contenus.

Ces cahiers d'activités pédagogiques mettent en application les éléments vus au cours et facilitent l'apprenant à se préparer aux grandes échéances. Dans leurs contenus, on y trouve les pages de « Lexique et communication », « Grammaire et verbe », « d'auto-évaluation » pour accompagner les élèves dans leur choix des méthodes d'apprentissage.

« Dans les cahiers d'activités qui concernent le français, les aspects liés à l'instruction civique ont été insérés parce que tout cela concourt aux objectifs prévus par les ODD », a ajouté le coordonnateur du Praased.

Rappelons que ce projet est issu de l'accord de financement entre le gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement, en vue de rendre opérationnelle la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025. Financé à hauteur de soixante-dix millions de dollars américains, le Praased aidera à créer un système d'enseignement général compétitif, en mesure de soutenir l'amélioration de la qualité de l'éducation, de favoriser l'utilisation efficace des ressources humaines et de créer un système de gestion du secteur plus efficace.

Fortuné Ibara et Brunel Thy-chique Lindolo (stagiaire)

IMPFONDO

Les parasols s'invitent dans le transport

A Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, sur les voiries urbaines héritées de la municipalisation accélérée et les artères non bitumées, les motos-taxis assurent le transport en commun. 500 F CFA la course, variable selon les distances. La particularité est que ces motos-taxis sont surplombés de parasols.

Le conducteur doit se mettre à l'abri des intempéries, le client aussi. « A l'origine, les taxis-motos n'ont pas de parasols. Nous les achetons au marché puis les installons nous-mêmes pour nous mettre à l'aise sous la pluie ou sous le soleil, pour ne pas connaître un temps d'arrêt en cas de fine pluie et maximiser ainsi nos recettes », a expliqué Yann Ndeko, conducteur.

Au grand marché de la place, les vendeurs de parasols se frottent les mains. Plus il y a de motos-taxis, plus il y a de parasols vendus. L'unité à 1800 F CFA. La fragilité de la nappe est telle qu'elle peut se déchirer à n'importe quel moment. Ce qui augmente le taux d'achat et souffle un vent financier appréciable pour ce segment du marché. Pour l'heure, dans le transport en commun de la ville oubanguienne, il n'y a pas de taxis proprement dit. Ce sont les motos-taxis qui



Les motos-taxis chapeautées de parasols dans les artères d'Impfondo

assurent la mobilité de la population dans la circulation urbaine. L'adaptation des parasols, une réponse aux plaintes des clients, qui permet de se mettre, tant soit peu, à l'abri des fines pluies récurrentes ou du soleil accablant

laisse encore entrevoir les beaux jours pour les conducteurs de ces moyens roulants, au point d'inspirer d'autres localités du pays où les motos-taxis sont les principaux moyens de déplacement.

Rominique Makaya



PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

Avis d'Appel d'Offres National n°017T/PDAC-2021

Relatif aux travaux d'entretien des ouvrages d'équilibre du pont de Bilala, dans le Département du Kouilou (Relance)

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Une partie des fonds du projet est réservée aux travaux d'entretien des ouvrages d'équilibre du pont de Bilala, dans le Département du Kouilou.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés de présenter leurs offres en vue d'exécuter les travaux qui comprennent, notamment, l'installation et repli de chantier, l'entretien des ouvrages d'équilibre du pont de Bilala, les dispositions environnementales et sociales.

3. Le délai des travaux est de 4 mois.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux Directives de la passation des marchés de la Banque mondiale, de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure.

5. Les critères de qualification sont :

- a) registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) du soumissionnaire;
- b) bilans des trois dernières années certifiés

par un comptable agréé;

c) avoir exécuté, au cours des trois dernières années, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception;

d) matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :

- 1 pelle hydraulique;
- 1 chargeur;
- 1 compacteur;
- 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (pelle hydraulique, chargeur, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.

e) un certificat de visite des lieux dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire obtenu lors de la visite des lieux prévue le 4 octobre 2021 (rassemblement au village de Bilala à 10 heures), sans séance de rattrapage.

f) Le personnel technique et d'encadrement clé comprenant :

- Un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics

ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans la construction des travaux publics (joindre le diplôme et le CV);

-Un Technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux de construction des ponts (joindre le CV);

-Un Spécialiste des ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV);

-Un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV);

-Un point focal environnemental et social (joindre le CV);

g) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux;

h) le certificat de non faillite et le quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité;

i) le devis des mesures d'atténuation des impacts négatifs chiffré et dûment signé;

6. Le Dossier de consultation des fournisseurs complet en français peut être acheté à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) Francs CFA, au plus tard le 27 août 2021.

7. Les soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 24 octobre 2021, à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous, le 24 octobre 2021, à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (garantie bancaire) dont le modèle est joint au DAO.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88

E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 24 septembre 2021
Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection internationale restreinte avec présélection ouverte n°122/BEAC/SG-DPMG/SIRP/Ser/2021 pour la réalisation des études architecturales et techniques ainsi que la confection d'une maquette en vue de la construction d'une Agence de la BEAC à Mouila

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la réalisation de toutes les études architecturales, techniques et la confection d'une maquette en vue de la construction de sa nouvelle Agence à Mouila.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA** ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les candidatures conformes au règlement particulier de la présélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 07 octobre 2021 à 12 heures** (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions-reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidatures seront ouvertes **le jeudi 07 octobre 2021 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance ne sera pas publique en raison des contraintes qu'imposent la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Yaoundé, le 30 SEPT 2021

Le Président de la Commission,



NÉCROLOGIE

La famille Mayembo et Batsimba Carine Bertille informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, père et époux, Cyriaque Mayembo, alias Ngouabi, survenu le 17 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis avenue Mgr Théophile Mbemba à Makélékélé.

La levée du corps et l'inhumation auront lieu le mercredi 29 septembre 2021.

REMERCIEMENTS

La veuve Germaine Mandzandza et les Enfants remercient parents, amis et connaissances du soutien multiformes dont ils ont fait preuve lors du décès de leur époux, père et grand-père le Colonel Pierre-Parfait Mandzandza, décédé le 31 juillet 2021 à Brazzaville.

Aucun mot ne pourra exprimer notre reconnaissance pour votre affection et votre sympathie en ces moments douloureux.



LIKOUALA

Réfugiés et population hôte perçoivent des allocations « Lisungi »

Au total, 2758 bénéficiaires passeront au guichet pour la première phase des opérations de paiement des transferts monétaires conditionnels pour l'éducation et la santé des vulnérables lancée le 24 septembre à Impfondo par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa.

Les transferts monétaires conditionnels du projet Lisungi, dans le département de la Likouala, permettront aux réfugiés et à la population hôte bénéficiaires d'envoyer leurs enfants à l'école et de résoudre les problèmes de santé auxquels ils sont confrontés. Sous l'angle éducatif, le paiement lancé par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire est visiblement tombé à pic car la rentrée scolaire est prévue le 4 octobre prochain. Ces couches défavorisées auront de quoi se procurer les fournitures y relatives. « *Il est ici question d'étendre la protection sociale à toutes les couches de la population, conformément aux instructions au plus niveau de l'Etat* », a indiqué la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa.

Dans le département de la Likouala, il n'y a pas que le chef-lieu, Impfondo, qui est concerné mais également les districts de Dongou, Enyelle et Betou. Le montant trimestriel de l'allocation conditionnelle par ménage est plafonné à 135 000 FCFA. Cependant, la subvention allouée aux porteurs de micro-projets s'élève à 250 000 FCFA. Ce dernier cas de figure concerne les



Lancement des paiements par la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa

activités génératrices de revenus. Mais il n'en est pas encore le cas pour l'heure.

Eclaircissements

Une frange de la population a fustigé, jusque-là, le fait que dans certains quartiers où il y a un grand nombre de vulnérables, juste quelques-uns sont sélectionnés

pour bénéficier des allocations. La directrice générale de la Solidarité, Anastasie Ossangatsama, a éclairé la lanterne de l'opinion à ce propos. « *Le nombre des habitants hôtes bénéficiaires est tributaire du nombre de réfugiés bénéficiaires. Ce qui signifie que dans un quartier, on peut avoir des ménages très pauvres mais quand il n'y a*

pas suffisamment de réfugiés, le nombre de bénéficiaires au sein de la population hôte est très insignifiant », a-t-elle expliqué.

A dire vrai, pour la Likouala, notamment sous l'aspect dénommé Ida18, il n'y a que les réfugiés qui sont concernés à la base, selon l'accord de financement entre le gouvernement et la Banque mondiale. Le

Congo a été déclaré éligible du fait qu'il accueille sur son sol un grand nombre de réfugiés. Les deux parties avaient donc décidé d'associer la population hôte qui reçoit celle venue d'ailleurs (réfugiés) pour éviter les cas d'injustice et juguler les frustrations qui pouvaient en découler.

Ainsi, le pourcentage à prendre en compte est de 50% pour chacune des communautés. Ce qui fait que dans une localité où il y a des milliers des personnes vulnérables qui remplissent les critères, on ne peut sélectionner que l'équivalent du nombre des réfugiés qui y vivent. Au-delà de cette première phase de paiement des transferts monétaires conditionnels, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a rassuré que les opérations de ciblage vont se poursuivre. Vis-à-vis des bénéficiaires, elle n'a pas manqué de dire : « *Les subventions ne sont pas remboursables. Elles ne sont ni un cadeau de Noël ni le fruit d'une loterie mais un appui du gouvernement et de ses partenaires pour la scolarité et la santé de vos enfants* », en conseillant les bénéficiaires d'en faire bon usage.

Rominique Makaya

BRALICO

ADMINISTRATEUR RESEAU & SYSTEME

Intitulé du Poste : Administrateur Réseau & Système

Département : DAF

Service : Informatique

No. du Poste : 1

Supérieur Hiérarchique : Responsable de Service Informatique

Nombre des Personnes sous sa direction :

Lieu : Pointe-Noire

Objectif du Poste:

Administrer le réseau (Equipements & Vlan) et gérer le parc informatique sur l'ensemble des sites, parc composé d'environ 200 PC et 30 serveurs physiques et virtuels.

Description Détaillée du Poste

Responsabilités Principales:

- Assurer la maintenance du Système Informatique (Réseau et serveurs, sur le plan logique et physique).
- Assurer la stabilité du réseau et système sous la responsabilité du responsable administration réseau et système.
- Prendre en compte les exigences des utilisateurs en termes de performances du réseau (puissance, rapidité, stabilité)
- Mettre en place les interconnexions entre les différents sites de l'entreprise pour en assurer l'accès aux ressources partagées de l'Entreprise selon les normes de sécurité du Groupe.
- Installer les logiciels de monitoring et de supervision du réseau, et procède au diagnostic afin de prévenir et réparer les pannes et les dysfonctionnements des réseaux, en intervenant lui-même dans les réparations, si possible.
- Participer à la mise en place du réseau et de nouvelles ressources (serveurs, rôles) conformément aux normes du Groupe.
- Participer à la mise en place du réseau et de nouvelles ressources (serveurs, rôles) conformément aux normes du Groupe.
- Assurer la bonne gestion des droits d'accès, pour les machines d'une part, et pour les utilisateurs d'autre part, dans le respect des règles de sécurité de l'entreprise.
- Assurer la reprise en cas de sinistre notamment en veillant sur le bon déroulement des sauvegardes et le suivi des sauvegardes.

- Assurer la mise en place d'un PCA et PRA de qualité ainsi que les tests de bons fonctionnements des plans.
- Apporter un support aux équipes supports pour des pannes de réseaux ou des problèmes d'accès aux ressources.
- Mettre en place des tableaux de bord de suivi des performances et de qualité du réseau (pannes, flux, disponibilité des ressources, sécurité, etc.)

Conditions Requises Minimales

Qualification Souhaitée: 1

Diplôme : BAC+4/5

Spécialité : Informatique de Gestion ou Equivalent

Compétences Fonctionnelles

Expérience Professionnelle :

Administration Réseau & Système Windows & Linux

-Détection d'anomalies nécessitant une bonne compréhension des faits

Equipements Réseau Cisco, etc...

Matériel informatique (Firewall, PC, Imprimantes, etc...)

Années :

4 à 5 ans expérience en gestion de réseau et système informatique

Secteur/ Domaine : Informatique

Aptitudes

Intégrité, Discrétion, Disponibilité et Réactivité

Lieu du poste : Pointe-Noire

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un CV et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante : bral.recrutement@castel-afrique.com en indiquant en objet : « Réponse offre « Administrateur Réseau & Système ».

Date limite de réception des dossiers : 15 novembre 2021 à 16H00

Communiqué de la Coordination nationale de gestion de la pandémie à coronavirus covid 19 suite à sa réunion du jeudi 23 septembre 2021

Ils s'est tenu ce jeudi 23 septembre 2021, de 11h00 à 12h30, par visioconférence et sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, la 27^e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19.

A été invité à se joindre aux membres de la Coordination nationale, le Pr Antoine Ange Abena, président du comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 27^e rapport de la task force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/- De l'examen du 27^e rapport de la task force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, président de la task force, a rappelé le contexte international caractérisé par la persistance des variants de la covid-19 qui continuent à sévir à travers le monde, occasionnant, ici et là, des troisièmes vagues voire des quatrièmes vagues de l'épidémie.

Evolution de la pandémie à covid-19

1. De la situation de la pandémie à covid-19 au niveau international

Au niveau mondial, le nombre de cas confirmés de covid-19 est passé de 213 813 516 au 27 août à 228 166 206 au 18 septembre 2021, soit une augmentation de 14 352 390 cas en 22 jours. Dans la même période, le nombre de décès a augmenté, passant de 4 461 982 à 4 684 900, soit 222 918 décès supplémentaires. Le taux de létalité mondial enregistre une légère baisse, passant de 2,09% à 2,05%.

En Afrique sur la même période, le nombre de cas confirmés est passé de 7 484 887 à 8 111 206, soit une augmentation de 626 319 cas en 22 jours. Le nombre de décès est passé de 191 650 à 204 025, soit une augmentation de 12 375, contre 18 242 auparavant. Le taux de létalité connaît une légère baisse, passant de 2,56% à 2,52% pour la période précédente.

Globalement, le nombre quotidien de nouveaux cas continue d'augmenter, l'Afrique connaît un rebond de la pandémie.

En Afrique centrale, le nombre de cas confirmés est passé de 248 970 à 262 328 cas, soit une augmentation de 13 358 cas. Le nombre de décès est passé de 4 327 à 4 583 pour la même période, soit 256 décès supplémentaires. Le taux de létalité dans la sous-région est passé de 1,66% à 1,75%.

2. De la situation de la pandémie à covid-19 au niveau national

Depuis la 14 mars 2020, date de la déclaration de la maladie au Congo, 226 297 tests de dépistage ont été réalisés. A la date de la tenue de la réunion de la Coordination nationale de ce 23 septembre 2021, la situation épidémiologique nationale est la suivante :

14 113 cas confirmés de covid-19 et 569 cas sont actifs à ce jour. 191 décès ont été enregistrés, soit un taux de létalité de 1,4%, en dessous des moyennes mondiale (2,05%), africaine (2,52%) et de la sous-région Afrique centrale (1,75%).

Il convient de signaler qu'au cours des trois dernières semaines, l'épidémie à covid-19 connaît un rebond dans notre pays. Davantage de cas diagnostiqués, de patients pris en charge et de patients hospitalisés que sur la période précédente. D'autre part, des analyses scientifiques effectuées en laboratoire confirment que les contaminations qui surviennent actuellement dans notre pays relèvent essentiellement du variant dit delta. Entre le 27 août et le 17 septembre 2021, 426 nouveaux cas (contre 295 cas supplémentaires sur la période précédente) ont été confirmés et 8 décès enregistrés (contre 4 sur la période précédente).

Les 426 nouveaux cas identifiés se répartissent entre Brazzaville (290 cas), Pointe-Noire (135 cas) et le département du Kouilou (1 cas).

Au niveau de la prise en charge.

Les données de prise en charge des patients covid-19 à la date du 16 septembre 2021 indiquent que 24 d'entre eux sont hospitalisés à Brazzaville, dont 5 sous oxygène. Les structures publiques accueillent 15 patients et les structures privées 9. Le nombre de patients suivis à domicile est de 171.

A Pointe-Noire, 8 patients sont en hospitalisation dont 2 sous oxygène ; 7 sont pris en charge dans les structures publiques et 1 dans les structures privées. 121 patients sont suivis à domicile.

Dans le département des Plateaux, 1 patient est suivi. Un autre est également suivi dans le Kouilou.

B. Evolution de la vaccination

Sur la situation de la vaccination au niveau mondial, en Afrique et dans la sous-région d'Afrique centrale.

La vaccination de masse des populations demeure la stratégie de prévention la plus durable pour les protéger contre les formes graves de la maladie et contribuer à en réduire la propagation.

Au niveau mondial, le nombre de doses de vaccins administrées s'élève à 5 092 000 000 à ce jour. Celui des personnes complètement vaccinées est de 2 047 000 000, soit un taux de couverture vaccinale de l'ordre de 31,7%.

En Afrique, le nombre de doses de vaccin administrées est de 170 157 448, pour 74 769 889 personnes complètement vaccinées et un taux de couverture vaccinale de 43,9%.

La situation en Afrique centrale se présente ainsi qu'il suit : 1 693 059 doses de vaccins administrées, pour 541 927 personnes complètement vaccinées et un taux de couverture vaccinale qui se situe de 3,25%.

Sur la situation de la vaccination au Congo.

Le nombre de doses de vaccin administrées à ce jour est d'environ 336 000, pour 180 668 personnes complètement vaccinées, soit une couverture vaccinale de l'ordre de 5,21%, contre 4,7% sur la période précédente.

A l'effet d'atteindre l'objectif de 30% de couverture vaccinale à fin décembre 2021, il convient de : i) parvenir à un dénombrement des cibles, notamment les populations prioritaires identifiées dans les mesures relatives à la vaccination ; ii) faire vacciner au moins 250 000 personnes par mois ; iii) disposer de doses de vaccin suffisantes pour y répondre ; iv) renforcer les capacités de stockage des vaccins et de déploiement de 94 équipes de vaccination dont 77 sur les sites fixes et 17 équipes mobiles comme préconisé dans le plan de riposte.

Les autorités disposent de 253 401 doses de vaccin Sinopharm, 11 654 doses de Sputnik Light, 5 962 doses de Sputnik V composant 2 et 258 854 doses de vaccin Johnson & Johnson. Ainsi le nombre total de doses de vaccin disponibles est de 529 871.

Dans le cadre de la facilité AVAT de l'Union africaine, le Congo attend 933 000 nouvelles doses de Johnson & Johnson acquises sur fonds propres. Par ailleurs, 250 000 doses de vaccin Sputnik Light, également acquises sur fonds propres, sont également attendues.

En définitive, le pays devra disposer d'un stock total de 1 712 871 doses de vaccin et, in fine, parvenir à vacciner la moitié de la population cible, soit 30% d'ici à fin décembre 2021.

C. De la mise en oeuvre des mesures de la coordination nationale

D'une manière générale, l'ensemble des mesures édictées par la Coordination nationale et le gouvernement sont mises en oeuvre, même si les membres de la Coordination nationale ont relevé et déploré un relâchement, notamment en ce qui concerne le respect des mesures barrières.

A cet effet, la Coordination nationale recommande aux autorités compétentes de tout mettre en oeuvre pour renforcer les contrôles et rendre plus effectif l'observation des mesures barrières.

La Coordination nationale invite les autorités compétentes à porter une attention particulière sur les conditions de mise en oeuvre des mesures de riposte inscrites dans la loi de finances rectificative 2021, à savoir : le fonds covid-19 d'un montant de 10 milliards de FCFA, le Fonds national pour la vaccination contre le coronavirus covid-19 d'un montant de 5 milliards FCFA et le Fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises dont le montant est de 6 milliards FCFA.

II/- Des recommandations de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19

Mesures nouvelles

Pour atteindre 30% de la couverture vaccinale à fin décembre 2021 et 30% en juillet 2022, la Coordination nationale propose quatre nouvelles mesures de renforcement qui sont les suivantes :

Rendre obligatoire la réalisation du test RT-PCR aux aéroports et ports du Congo, pour tous les passagers en provenance de l'étranger, mesure qui doit être rendue effective dans les 15 jours à venir ;

D'autre part, les mesures nouvelles suivantes devront connaître leur commencement effectif d'exécution le 1^{er} novembre 2021, après que les autorités compétentes se soient assurées de la mise en place des conditions optimales de leur réussite en termes de logistique et d'organisation. Il s'agit de :

Rendre obligatoire la présentation du certificat ou attestation de vaccination pour tout déplacement, par air, route, chemin de fer ou voies navigables, entre les grandes agglomérations ;

Rendre obligatoire, pour tous les agents et les usagers de l'administration publique, la présentation du certificat de vaccination, pour tout accès aux services publics ;

Rendre obligatoire la présentation du certificat ou attestation de vaccination pour tout accès des agents et usagers aux préfectures, mairies, banques, régies

financières, postes et caisses de retraites.

D'autre part, les mesures suivantes sont reconduites.

Mesures reconduites

Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt jours à compter du 24 septembre 2021. Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés et de 20 heures à 5 heures du matin le samedi, le dimanche ainsi que les jours fériés.

Maintenir le port obligatoire et conforme du masque de protection.

Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières.

Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention.

Recommander à toutes les catégories socio-professionnelles cibles de la vaccination de se faire vacciner et inviter les employeurs tant publics que privés à inciter leurs employés à en faire autant.

Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination.

Organiser les conditions d'un dépistage systématique des voyageurs venant de l'étranger aux points d'entrée de notre pays.

Limiter à cinq jours (les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Réaliser régulièrement des tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19.

Maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire.

Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la Corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan Atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ et à l'entrée du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix ans.

Organiser la mise en quatorzaine, à leurs frais, à Brazzaville et à Pointe Noire, des personnes en provenance de pays à forte circulation des variants.

Obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à respecter la distanciation physique et à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle.

Exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public.

Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial, notamment les mariages, veillées funèbres, levées de corps et obsèques, situations particulièrement propices à la contamination à la covid 19.

Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.

Autoriser la reprise des entraînements et des compétitions de sports collectifs, tout en invitant les autorités compétentes, notamment les fédérations sportives, à s'assurer que le nombre de personnes autorisées à y assister soit de 50 personnes au maximum.

Obliger les personnels de santé, des affaires sociales, des enseignements, de la force publique, les chauffeurs de taxis, bus et autres transports en commun, ainsi que les vendeurs des marchés domaniaux, à se faire vacciner au plus tard le 31 octobre 2021, date butoir.

Fait à Brazzaville, le 23 septembre 2021

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19

Le ministre de la Communication et des Médias

Porte-parole du gouvernement

Thierry Lézin Mougalla

Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 23 septembre 2021

Le Conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 23 septembre 2021 par visioconférence et sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Deux affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ;

Un projet de décret portant approbation du plan national de riposte à la pandémie du covid-19, août 2021-juillet 2022.

Ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 survenue dans notre pays a conduit le président de la République à déclarer, pour une durée de vingt jours à compter du 31 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national par décret n°2020-93 du 30 mars 2020.

Face à la progression de la pandémie, le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à vingt-six reprises.

Comme pour les précédentes prorogations, l'avis du Comité d'experts, qui a été sollicité, relève que la situation épidémiologique demeure préoccupante, en dépit des actions entreprises par les pouvoirs publics, ce qui justifie de reconduire l'essentiel des mesures édictées par le gouvernement dans le cadre de la riposte contre la pandémie à coronavirus covid-19.

Ainsi, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur, et qui arrive à son terme le 23 septembre 2021, est souhaitée.

L'article 157 alinéa 3 de la Constitution prévoit que « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session pour, le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état de siège au-delà de vingt jours ».

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Ministère de la Santé et de la Population

Projet de décret portant approbation du plan national de riposte à la pandémie de covid-19, août 2021-juillet 2022.

Invité par le président de la République à présenter cette affaire, M. Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la Population, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que la persistance de la pandémie de covid-19 inscrit les actions nationales de riposte sur le long terme, notamment du fait de la découverte de nouveaux variants plus contagieux. Le nombre de cas a dépassé 200 millions, pour plus de 4 millions de décès à travers le monde.

Le Congo n'est pas épargné par les ravages de cette pandémie, la situation épidémiologique ayant été actualisée ce jour même par la Coordination nationale dédiée à sa gestion dans notre pays. C'est la persistance de la pandémie chez nous qui a amené les pouvoirs publics à procéder à la révision du plan national de riposte pour la seconde fois, afin de l'adapter à l'évolution de la maladie.

Le plan réactualisé a identifié cinq problèmes prioritaires à traiter :

La faible couverture vaccinale ;

La faible proportion de personnes dépistées ;

Le relâchement dans le respect des mesures barrières ;

La faible capacité de prise en charge hospitalière et à domicile des cas ;

Les difficultés de mobilisation des ressources financières indispensables à la mise en œuvre du plan de riposte.

En seize mois de riposte à la pandémie à coronavirus covid-19, 27 324 436 699 frs CFA ont été mobilisés, soit 15% des prévisions budgétaires prévues. Sur ce montant, l'Etat a financé la riposte à hauteur de 19 487 349 184 frs CFA et les partenaires l'ont appuyé à hauteur de 7 837 087 415 frs CFA.

Le plan de riposte actualisé prévoit l'atteinte de huit objectifs, avec dix-sept résultats attendus et quatre-vingt-neuf activités à mener.

Il s'agit de renforcer les aspects suivants :

Accroître la couverture vaccinale, en faisant passer le nombre total de personnes vaccinées à 1 734 453 ;

Réaliser 10 000 tests de dépistage RT-PCR par jour et effectuer des prélèvements covid-19 à hauteur de 3 000 par jour, afin d'atteindre une population de 1 095 000 ;

Respect des mesures barrières, par le renforcement des actions de communication de proximité pour faire baisser le niveau de déni de la maladie ;

Prise en charge des cas par le renforcement des équipements et la formation des prestataires, notamment pour les quatre sites de référence (CHU-B, Hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, clinique Leyono et hôpital général A. Sicé) en coopération avec l'OMS ;

La mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation du plan de riposte révisé.

A cet égard, le Conseil des ministres a été informé du coût estimatif du plan national de riposte révisé, qui s'élève à 86 683 328 785 frs CFA, décliné par piliers.

Enfin, un plan de programmation a été élaboré, afin de faciliter la mobilisation des fonds. Ainsi, le budget de la riposte pour les cinq premiers mois de 2021 est de 47 721 036 865 frs CFA, dont quinze milliards attendus du gouvernement et 32 721 036 920 frs CFA attendu des partenaires.

Le budget des sept premiers mois de 2022 est quant à lui estimé à 38 962 291 865 frs CFA à rechercher auprès de l'Etat et des partenaires.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du plan national de riposte à la pandémie de Covid-19, août 2021-juillet 2022.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 12h35, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h20.

Fait à Brazzaville, le 23 septembre 2021

Le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du gouvernement,

Thierry Lézin Mougalla

RIAC 2021

Les artistes plasticiens restituent leur participation par une exposition

À travers une vingtaine d'œuvres aussi marquantes qu'originales, l'exposition de clôture de la neuvième édition de la Rencontre internationale d'arts contemporains (Riac), initiée par les ateliers Sahn, donne à voir et à réfléchir sur la relation que chaque être partage avec la terre.

L'exposition autour du thème « Habiter la terre », qu'abrite actuellement les ateliers Sahn dans le cadre de la clôture de la neuvième édition de la Riac, a réuni près d'une vingtaine d'artistes issus notamment du Congo-Brazzaville, du Cameroun, de l'Ouganda, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Mali, etc. Cette exposition est la restitution des différents ateliers, partages et échanges organisés durant trois semaines à l'occasion de cet événement.

Exposé sous la forme d'un triptyque, « Na moyindo na moyindo », traduit par du noir au noir, est le titre de l'œuvre qu'a présenté l'artiste Leuna Njiele Noubimbo. Pour elle, « Habiter la terre » c'est un voyage, du fait qu'on vient de nulle part et qu'on ne sait pas où l'on va. Pour questionner le temps, sa toile laisse à voir trois étapes de l'évolution humaine : l'enfance, la jeunesse et la vieillesse. « Habiter la terre » s'assimile aussi à la notion de rencontre chez l'artiste camerounaise car « en naissant on découvre des gens, on se partage des émotions, on en fait d'autres vies, on se soutient, on chemine ensemble et on vit avec d'autres êtres vivants qui sont les arbres, plantes, oiseaux... ». Du point de vue technique, grâce



Des artistes ayant participé à la Riac 2021/Adiac

à sa participation à la Riac, Leuna a fait une exploration nouvelle à travers le collage papier sur toile et aussi la fragmentation pour exprimer la notion de fragilité chez l'être humain.

Dans la représentation imaginaire de Vanessa Manta, « Habiter la terre » renvoie à l'unité. « Le monde c'est lui, toi, moi, nous. Alors, d'où vient le mal au milieu de nous ? », s'interroge l'artiste. Pour avoir été agressée une fois par un gang de jeunes garçons appelés communément au Congo « Bébés noirs », Vanessa Manta parle de criminalité juvénile à travers ses deux toiles « Chocs » et «

Cantonner ». Son travail est donc un appel à unir nos forces pour éradiquer la terreur qui ne cesse d'assombrir l'humanité.

Sarah-Paul Kounkou, de son côté, a présenté un tableau de 120x66 cm intitulé « Urgence » grâce à la technique d'acrylique sur toile et jets de sable. Ce travail, ode à l'environnement, laisse apparaître un enfant avec une brouette remplie de bois, de fleurs et d'eau. « En tant qu'artiste, je n'ai que de l'espoir à donner pour stimuler la conscience collective de l'urgence qu'il y a quant à la préservation de l'environnement », a-t-elle fait savoir. « Pollution »

d'Obed Nkondi, « La pollution sur la terre d'Afrique » de Rahim Lascony et « Empreinte du progrès » d'Alegra Nicka s'articulent également autour de la notion d'écologie.

Ainsi, « Science et vie » d'Alhasane Konté et « Remise en cause » de Girel Ganga font suite à ces différentes réflexions pour emmener l'humain à une introspection sur sa manière de vivre la terre. Etant le principal acteur, l'homme est donc invité à conscientiser ses actions pour un meilleur partage de l'espace avec d'autres êtres vivants. Et, cette préoccupation trouve également sa résonance dans les travaux de Falhona Ogoun

qui s'exprime à la place de la planète, victime de toutes formes de pression de la part des êtres humains depuis très longtemps. Par ailleurs, Falhona effleure la question de l'héritage des générations futures car pour elle, « c'est parce qu'on est de passage sur terre qu'on devrait en prendre soin. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas ». En mettant en avant la femme, elle montre également la fragilité de la terre qui, comme une femme, a constamment besoin d'entretien.

Pilotée par les ateliers Sahn depuis 2012, la Riac permet à chaque édition de valoriser de façon optimale les artistes exposés et leurs œuvres. Une manière de leur laisser toute la place requise pour s'exprimer et être entendus. Outre les artistes plasticiens, une tribune avait également été accordée aux danseurs et musiciens pour rehausser l'ambiance à la clôture de l'événement qui a connu, entre autres, la présence de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel; du Dr Wolfgang Klapper, ambassadeur d'Allemagne au Congo; et d'un représentant de l'Institut français du Congo.

Merveille Atipo

DÉCÈS DE JACQUES KOYO

Une veillée artistique prévue jusqu'à la construction de la pierre tombale

Suite au décès de l'artiste musicien, l'Union des musiciens congolais (UMC) s'est réunie, le 23 septembre à son siège sous la présidence de Magloire Godefroy Bonguili, dit Pape God, le président du bureau exécutif national. Il a décidé de l'organisation d'une veillée artistique jusqu'à la construction de la pierre tombale.

La réunion de crise a regroupé les membres du bureau exécutif national, du bureau départemental de Brazzaville, des représentants de l'UMC diaspora, élargie aux leaders de la musique congolaise et des chroniqueurs de musique. Un seul point a figuré à l'ordre du jour, à savoir l'organisation des obsèques de l'artiste musicien, Chairman Jacques Koyo, tragiquement disparu, le 21 septembre dernier à Brazzaville.

A l'issue de la réunion, le bureau exécutif national et toute la communauté artistique du Congo et de la diaspora ont convenu de rendre un hommage mérité dû au rang de cette icône de la musique congolaise et africaine. Il a été également décidé de l'organisation d'une veillée artistique à compter du 23 septembre et ce, jusqu'à la construction de la pierre tombale. Ladite veillée se tient à la rue Champ de tirs à Mikalou dans le sixième arrondissement, aux abords du cimetière de la Tsiémé, non loin du commissariat de police de Kibéliba, tous les jours de 13h30 à 19h00. Un registre des condoléances est ou-



vert ainsi qu'un cahier de cotisations. Les participants à la réunion ont aussi décidé de la production d'une chanson hommage dans les studios Promius, au Plateau des 15 ans, puis d'un hommage officiel au Palais des congrès et de la consécration de la pierre tombale de l'illustre artiste.

Les groupes musicaux traditionnels, tradi-modernes, modernes, religieux et individualités sont priés de passer au lieu de la veillée pour leur programmation. Pour tout renseignement, contactez les numéros suivants : 06 922 19 88/ 05 522 19 88/ 06 666 70 65.

Bruno Okokana

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ONU demande aux grandes nations de s'engager sur des énergies propres et accessibles à tous

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Antonio Guterres, a appelé vendredi les leaders mondiaux à s'engager bien plus massivement dans les énergies propres afin de lutter contre le changement climatique tout en s'assurant de l'accès des plus pauvres à l'énergie

« Nous avons un double impératif : mettre fin à la précarité énergétique et limiter le changement climatique », a rappelé Antonio Guterres, à l'occasion du Dialogue de haut niveau sur l'énergie organisé en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Selon l'ONU, près de 760 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité et environ 2,6 milliards ne cuisinent pas avec des énergies propres. Dans le même temps, les émissions provenant de l'énergie représentent 75% des émissions de gaz à effet de serre. « Investir dans une énergie propre et abordable pour tous améliorera le bien-être de milliards de personnes », a affirmé Antonio Guterres à l'entame de ce Dialogue de haut niveau, le premier consacré à l'énergie depuis quarante ans. « L'an dernier, la part des énergies renouvelables dans la production mondiale d'électricité s'est hissée à 29% », a rappelé le responsable, ajoutant : « Dans la plupart des pays, le solaire photovoltaïque est désormais la source d'énergie la moins chère ».

Mais les progrès sont encore trop lents, estime-t-il. Il faudrait d'ici à 2025 diviser par deux le nombre de personnes sans accès à l'électricité et apporter des solutions propres pour cuisiner à un milliard de personnes, a-t-il avancé. Pour décarboner les énergies, il faudrait multiplier par quatre les énergies solaires et éoliennes d'ici à 2030 et arrêter dès cette année de construire des centrales à charbon.

Autre objectif : tripler les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergies à 5 000 milliards de dollars par an, en utilisant, par exemple, les subventions aux énergies fossiles pour les renouvelables. Tous ces investissements doivent s'accompagner de formations aux nouveaux métiers renouvelables et de protection sociale pour ceux qui sont affectés par la transition énergétique.

D'après AFP

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

L'implication des leaders religieux sollicitée

L'association Azur développement a organisé, le 23 septembre à la mairie du 3^e arrondissement Tié Tié, à Pointe-Noire, une session de sensibilisation des leaders religieux à la protection des femmes et des filles contre les violences fondées sur le genre.

L'activité s'inscrit dans le cadre du projet « Protection des femmes et des filles contre les violences fondées sur le genre » que mène l'association Azur développement avec l'appui financier de l'Union européenne. Ainsi, pendant trente-six mois, plusieurs actions seront menées par cette organisation dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire. Des actions qui visent, entre autres, à mobiliser les organisations de la société civile et les leaders communautaires pour prévenir les violences faites aux femmes et aux filles, d'améliorer l'accès des femmes et filles



La Directrice générale de la Promotion de la femme présentant son thème / Adiac

victimes de violences aux services multisectoriels de prise en charge à travers le renforcement des guichets uniques d'assistance à leur égard.

Les participants ont suivi plusieurs communications subdivisées en deux panels en lien avec la problématique de la violence faite sur les femmes et les filles. On peut citer: «Différentes formes de violence faites aux femmes et enfants et leurs conséquences» par Emilienne Gombouka née Emboula, directrice générale de la Promotion de la femme, «Cas de violence reçus dans les commissariats de police et prise en charge» par le colonel de police, Edgard Brice Sosthène Malanda, commissaire de police, commandant territorial de la police judiciaire du Kouilou /Pointe-Noire, «Nécessité d'une prise en charge médicale des cas de violence» par

le Dr Jean Deloffre Bassidi, gynécologue-obstétricien, «Cadre juridique de protection des femmes et enfants victimes de violences» par Judicaël Monkesa, procureur de la République, «L'apport de l'église dans la lutte contre les violences fondées sur le genre» par un membre de l'église évangélique du Congo. De son côté, Emelyne Nkosso, coordonnatrice d'Azur développement à Pointe-Noire, a exposé sur les cas de violence reçus au guichet unique et accompagnement des victimes.

Pour Emilienne Gombouka Emboula, directrice générale de la Promotion de la femme, « Suite aux différentes formes de violences faites aux femmes (viol, inceste, harcèlement sexuel, etc.), en attendant que le projet de loi réprimant les violences ayant pour base le genre ne puisse aboutir; le

ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement s'est doté de la stratégie nationale de lutte contre ces violences. Un document d'orientation qui contient des actions que doivent mener ensemble pouvoirs publics, société civile, partenaires au développement... pour combattre ce fléau ». Cette stratégie, a-t-elle ajouté, s'est dotée d'un plan d'action de cinq ans et mentionne les différentes actions que tous les acteurs impliqués dans la lutte doivent entreprendre. La sensibilisation occupe également une place importante dans cette stratégie, a-t-elle renchéri, sans oublier la formation des relais communautaires qui vont sensibiliser dans les quartiers, marchés, etc. Selon elle, tout le monde doit s'approprier ce plan d'action puisque de la conjugaison d'efforts par tous dépend l'éradication de cette gangrène dans la société.

Après les échanges et discussions, une constance s'est dégagée sur la dénonciation de tout acte de violence sur les femmes et filles, la recherche des présumés coupables qui doivent répondre le cas échéant de leurs actes devant les tribunaux compétents. Il a été suggéré aussi l'organisation des sessions de sensibilisation à l'endroit des agents de la force publique, des citoyens et toute autre personne impliquée dans cette lutte.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Pourquoi saboter le matériel de travail ?

Ce billet d'humeur n'est qu'un constat objectif. Certains agents de l'administration privée ou publique ne prennent pas soin du matériel de travail. Nous appelons ici matériel de travail toute la logistique ayant trait au fonctionnement d'une structure.

Ce matériel est constitué de rames de papier, de véhicules, de chaises, de tables, d'ordinateurs, d'électricité, d'internet et d'autres objets. On constate que dans des administrations, le matériel de travail est pris comme s'il appartenait à un individu. C'est le détournement à des fins personnelles. Ces agissements sont des antivaleurs. C'est une destruction, un vrai sabotage du matériel de travail.

Certains agents n'entretiennent pas leur outil de travail et l'utilisent parfois abusivement. L'agent destructeur de la machine agit ainsi parce qu'il sait que c'est l'outil de tous. Cependant, d'autres travailleurs mesurent la valeur de l'outil professionnel collectif. Même après deux ans, cet outil restera toujours en bon état.

Et comme il n'y a jamais eu dans des administrations tant publiques que privées des primes d'entretien de l'outil de travail ou des punitions pour avoir saboté cet outil, certains agents persistent à le détruire. Que dire des finances ? Le comportement qui consiste, dans certaines comptabilités, à soutirer une somme sans que l'employeur ne l'autorise est un vrai sabotage. C'est la même chose pour les véhicules des administrations publiques ou privées. Ces engins ne devraient pas circuler pendant les jours non ouvrables et fériés.

Les employeurs devraient prendre des sanctions disciplinaires à l'égard de ces saboteurs en introduisant la règle suivante : « Qui casse paie, qui sabote répare, qui détourne de l'argent le rembourse avec son salaire ». Le sabotage est un comportement contre-productif. Albert Camus a dit : « Le bien public est fait pour le bonheur de tous ». Alors pourquoi le saboter ?

Faustin Akono

EN BREF

° **Le barrage de Kandadji sur le fleuve Niger dans l'extrême ouest du pays** en pleine zone des «trois frontières» (aux confins du Niger, Mali et Burkina) pourrait voir le jour en 2025. La première pierre avait été posée en 2008 sous la présidence de Mamadou Tandja. Les travaux sont désormais opérés par l'entreprise chinoise Gezhouba Group Company Limited. Ce projet pharaonique de 740 milliards de francs CFA avec une digue de 28 m de haut et 8,5 km de long aura une capacité de retenue de 1,5 milliard de mètres cube. Il vise à régler le problème de l'insécurité alimentaire au Niger avec la valorisation de 45 000 hectares de terres qui permettront de produire 400 000 tonnes de riz, maïs et produits maraîchers. La centrale de 130 mégawatts permettra au pays de s'affranchir de sa dépendance énergétique du Nigeria voisin. Le barrage réglera également le Niger, troisième fleuve du continent qui traverse le pays sur 550 km et qui alterne entre baisse de son débit en raison de la pression démographique notamment et crues mortelles chaque année. Outre la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement et l'Agence française de développement financent également Kandadji.

° **La Banque centrale chinoise a jugé vendredi que toutes les transactions en cryptomonnaies** étaient illégales. Les valeurs des cryptomonnaies, dont le bitcoin, ont massivement fluctué au cours de l'année écoulée en partie en raison de la réglementation en Chine qui cherche à empêcher la spéculation et le blanchiment d'argent. Sa décision interdit toutes les activités financières impliquant des cryptomonnaies telles que le commerce de monnaies virtuelles, la vente de jetons, les transactions impliquant des dérivés de devises virtuelles et les «collectes de fonds illégaux». Au cours des dernières années, «le commerce et la spéculation autour du bitcoin et d'autres monnaies virtuelles se sont généralisés, perturbant l'ordre économique et financier, donnant lieu à du blanchiment d'argent, des collectes de fonds illégaux, de la fraude, des systèmes pyramidaux et d'autres activités illégales et criminelles», a dénoncé la Banque centrale. En juin, des responsables chinois avaient fait état de l'arrestation de plus de mille personnes soupçonnées d'avoir utilisé des ressources tirées de la criminalité pour acheter des cryptomonnaies.

D'après AFP

Communiqué final sanctionnant la visite du président du Conseil militaire de transition du Tchad à Brazzaville

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, président en exercice de la CEEAC, son Excellence le général de corps d'Armée Mahamat Idriss Déby Itno, président du Conseil militaire de transition, président de la République du Tchad, chef de l'Etat a effectué une visite d'amitié et de travail à Brazzaville, les 25 et 26 septembre 2021, à la tête d'une importante délégation.

Dans une atmosphère fraternelle, les deux chefs d'Etat ont eu des entretiens fructueux, au cours desquels ils ont passé en revue une série de questions importantes, concernant notamment les relations bilatérales entre leurs deux pays. La situation économique, politique et sécuritaire en Afrique centrale, de même que les questions africaines et internationales d'intérêt commun, ainsi que celles liées à la pandémie de Covid-19 ont également figuré au menu de leur entretien.

Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Déby Itno a salué le rôle important que joue son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, dans le règlement des conflits dans la sous-région, en sa qualité de président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et sur le continent, en tant que président du Comité de Haut niveau et du groupe de contact de l'Union Africaine sur la Libye.

Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso a réitéré à son interlocuteur le soutien de la CEEAC à la transition au Tchad. Il a exprimé ses félicitations à son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Déby Itno, pour les avancées déjà obtenues par les autorités de la transition, en vue de l'organisation prochaine d'un dialogue inclusif et pacifique. Il a particulièrement salué les initiatives prises par les autorités de la transition, en vue d'impliquer les différents groupes armés dans le processus de récon-



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Mahamat Idriss Déby Itno

ciliation nationale.

A ce propos, son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso a réitéré son appel à tous les acteurs politiques et sociaux tchadiens, de participer au dialogue national inclusif. Il les a invités, une fois de plus, à privilégier l'intérêt de leur pays, en œuvrant résolument et continuellement pour l'unité, la paix et la réconciliation nationale.

Les deux chefs d'Etat se sont félicités de la tenue de la 1^{ère} session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC dans le cadre du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), le 4 juin 2021, à Brazzaville, consacrée à la situation politique et sécuritaire en République du Tchad. Ils ont particulièrement salué les différentes résolutions issues dudit sommet, relatives à la réussite de la Transition politique au Tchad.

Rappelant l'engagement pris par les États membres de la CEEAC lors de ce sommet extraordinaire, les deux chefs d'Etat ont aussi appelé l'ensemble des partenaires

bilatéraux et multilatéraux de la République du Tchad à un soutien matériel et financier au processus de Transition dans ce pays.

Les deux chefs d'Etat se sont félicités de la nomination, le 24 mai 2021, de monsieur Basile Ikoouébé, en qualité de Représentant spécial du président de la Commission de l'Union Africaine au Tchad, chef du Bureau de liaison de cette institution dans ce pays. Au plan sécuritaire, ils ont exprimé, une fois de plus, leurs profondes préoccupations sur l'amplification du phénomène du mercenariat en Libye. Ils ont encore souligné la crainte des conséquences prévisibles sur les pays voisins de la Libye, notamment le Tchad, quant à la mise en œuvre, sans fortes garanties et sans réel encadrement, de l'injonction du Conseil de Sécurité sur le départ de tous les mercenaires du territoire libyen. Ils ont condamné les actions perpétrées au Tchad par des bandes de mercenaires venus de l'étranger et la persistance des actions terroristes au Sahel et

dans le bassin du Lac Tchad.

Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, en sa qualité de président en exercice de la CEEAC a renouvelé ses encouragements et ses remerciements à la république du Tchad et à la république Centrafricaine pour avoir fait le choix d'un règlement pacifique de la situation née à leur frontière commune et qui a occasionné la mort de soldats tchadiens. Les deux chefs d'Etat ont renouvelé leur appui aux initiatives relatives à la résolution pacifique de la crise centrafricaine.

S'agissant de la lutte contre la pandémie de Covid-19, les deux chefs d'Etat ont pris bonne mesure de la prise de conscience au plan international de la nécessité d'un accès de tous les pays aux vaccins, dans des conditions de répartition justes et équitables. Ils ont, à cet égard, appelé à la matérialisation des engagements pris par la communauté internationale.

S'agissant de la prochaine Conférence de Glasgow sur les changements climatiques (COP26), les deux Chefs d'Etat ont appelé à un dialogue multilatéral constructif et à l'établissement d'une réelle communauté d'actions pour maîtriser les effets néfastes du changement climatique.

A l'issue de sa visite, son Excellence le général de corps d'Armée Mahamat Idriss Déby Itno a exprimé à son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, au gouvernement et au peuple congolais, ses profonds remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne. Le chef de l'Etat tchadien a invité son homologue Congolais à effectuer une visite officielle au Tchad. Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso a marqué son accord pour cette visite dont la date sera communiquée par voie diplomatique.

Fait à Brazzaville, les 25 et 26 septembre 2021

RÉFLEXION

Et le monde s'éveillera...

Alors que les puissants de ce temps s'affrontent de façon affligeante comme on le constate dans la zone dite « Indo-Pacifique », l'humanité dans son ensemble prend la juste mesure du problème planétaire auquel elle se trouve confrontée en raison de la dégradation accélérée de la nature qui l'entoure. Et même si cela ne se clame pas encore sur la place publique avec une force suffisante, elle en vient à considérer de façon très juste que les dirigeants des grandes puissances ont une perception erronée, décalée, irréaliste des obstacles qu'ils vont devoir surmonter dans les décennies à venir.

Un parcours rapide de la scène médiatique internationale et le survol des réseaux sociaux, dont l'influence ne cesse de croître en dépit de leurs divagations, montrent à quel point la stratégie des « Grands », qui ne vise qu'à accroître leur influence politique et à préserver leurs intérêts basement matériels, est de plus en plus perçue par la population des cinq continents comme une menace d'autant plus dangereuse

qu'elle aggrave les effets dramatiques du dérèglement climatique. De plus en plus consciente des dangers mortels que génère pour tous les peuples la suractivité industrielle, l'humanité dans son ensemble ne comprend pas et supporte de moins en moins le duel qui oppose les Grands de ce monde. Tôt ou tard, elle manifesterà son refus d'un comportement qui aggrave au-delà du raisonnable le danger que font courir à notre espèce la dégradation de la nature, la fonte rapide des pôles et des glaciers, la montée des océans, la hausse des températures, la multiplication des incendies, l'aggravation de la sécheresse dans de nombreuses régions de la planète.

Ce mouvement sera d'autant plus fort, vigoureux, brutal même que les pays riches gaspillent des sommes de plus en plus énormes pour accroître leurs forces militaires, mettre au point de nouvelles armes de destruction massive, faire de l'intelligence artificielle un outil au service de leurs ambitions, bref détourner le progrès scientifique de ses objectifs fondamentaux qui sont et devraient être l'élévation

du niveau de vie de la population, la lutte contre les maladies et les pandémies, le progrès humain sous toutes ses formes, la formation et l'éducation des nouvelles générations. Peu perceptible dans le passé où le temps comme l'espace constituaient des barrières difficilement franchissables, la perception désormais planétaire des conséquences de la course aux armements dans laquelle se lancent aujourd'hui les Grands de ce monde ne peut provoquer à terme plus ou moins rapproché qu'une révolte collective dont l'influence croissante des mouvements écologistes constitue le prologue

L'Histoire, la grande Histoire est là pour rappeler que les Etats et leurs gouvernements ont toujours été incapables d'anticiper, afin de les prévenir, les révolutions qui allaient changer leur vie. De l'Empire romain à la chute de l'Union soviétique en passant par la Révolution française, les deux Guerres mondiales ou le réveil du Tiers-monde dans les années cinquante du siècle précédent, la liste est longue, très longue des événements majeurs qui

ont changé la face du monde sans que les gouvernants de l'époque en prennent conscience et tentent de les prévenir.

Si l'on observe le temps présent de façon objective et si l'on s'affranchit des a priori sur lesquels repose le comportement fort peu raisonnable des grandes puissances, l'on en vient à considérer que l'Histoire a toutes les chances de se répéter sous une forme ou sous une autre avec la mise en question globale des défis stratégiques que se lancent les puissants de ce temps. Même si cela paraît irréaliste, il n'est pas impossible que la raison l'emporte sur la déraison dont font preuve les grandes puissances avec, au cœur de ce vaste mouvement, la crainte que suscite un dérèglement climatique dont les effets dramatiques se précisent de jour en jour sur tous les continents.

N'en doutons pas, le temps est proche où le monde s'éveillera, si cela n'est pas déjà fait.

Jean-Paul Pigasse